

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Basse Côte-Nord

La pêche recevra le tiers des \$7.3 millions

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Dans l'esprit du

public, la pêche est un secteur d'activité économique réservé aux seuls Gaspésiens et Madelinots.

Pourtant 28 pour 100 des pêcheurs de la province sont localisés sur la Côte-Nord qui demeure la région où l'on exploite la plus grande diversité d'espèces.

Et, sans la pêche, la Basse Côte-Nord serait totalement inhabitée. Ainsi, en 1979, sur une population totale de 5,267 personnes, on dénombrait 825 pêcheurs.

Toutefois les méthodes de pêche demeurent archaïques et la valeur des prises reste peu élevée.

En mai 1979, un document publié par la Direction générale des pêches maritimes du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce et intitulé: "Stratégie quinquennale d'allocation des ressources pour les pêches maritimes du Québec" résumait ainsi la problématique des pêches sur la basse côte.

"Sur la Basse Côte-Nord, la pêche côtière pourra être développée seulement après la mise en place d'une pêche artisanale adéquate."

C'est pourquoi le gouvernement du Québec a fait du développement de la pêche l'une de ses trois priorités du développement de la Basse Côte-Nord pour l'année financière en cours. Et Québec entend consacrer la somme de \$2.1 millions pour les pêches sur un budget de \$7.3 millions tel qu'annoncé par le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, la semaine dernière.

Les deux autres priorités gouvernementales étant l'amélioration des moyens de transports et l'amélioration de la qualité de la vie.

La pêche commerciale

En ce qui concerne la pêche commerciale, le gouvernement québécois entend réaliser les projets suivants au cours de l'année financière 1980-81:

— dans le cadre de l'entente auxiliaire sur l'infrastructure industrielle, un montant de \$550,000 sera

affecté à la construction d'une usine de salage de poisson à Natashquan. Et, dans le cadre de ce même programme, le gouvernement espère obtenir une somme additionnelle de \$1.2 million pour la construction d'usines de salage, de séchoirs et de fabrique à glace à Blanc-Sablon, Kégashka, Middle-Bay et Tête-à-la-Baleine.

Ce programme de construction serait mis en chantier et réalisé en 1981-82.

— Un montant de \$1.4 million sera affecté à la construction de 14 bateaux de pêche de 45 pieds prévus dans le plan quinquennal des pêches;

— un montant de \$375,000 sera affecté à l'étude des possibilités de créer sur le territoire de la Basse Côte-Nord une agence québécoise qui transigerait avec l'Office de commercialisation du poisson salé;

— un montant de \$80,000 sera consacré à l'organisation d'une ligne de production pour le crabe à La Tabatière;

— une somme de \$75,000 permettra de fournir l'expertise nécessaire au constructeur de Kégashka et de le qualifier ainsi pour la construction de bateaux de pêche pour la région;

— enfin, l'ouverture du bureau administratif à Blanc-Sablon et du laboratoire de recherche régional à La Tabatière amélioreront les services aux usagers et faciliteront la réalisation des projets mentionnés.

Soit au total, des dépenses atteignant la somme de \$2.1 millions à laquelle pourrait s'ajouter un montant de \$1.8 million dans le cadre de l'entente auxiliaire sur l'infrastructure industrielle. Et ce, pour un grand total possible de \$3,960,000.

L'usine de Natashquan

Il est difficile d'évaluer, à ce jour, l'impact des mesures annoncées par le Dr Laurin. En effet, au moment d'écrire ces lignes, les gens de la Basse Côte-Nord n'avaient pas encore reçu la

documentation gouvernementale à ce propos, alors qu'elle a été postée dans le courant de la semaine dernière à Sept-Îles.

Du programme gouvernemental, les populations de la Basse Côte-Nord n'en connaissent que les grandes lignes telles qu'elles ont été diffusées par Radio-Canada à Matane et Radio-Canada (anglais) à Québec.

Quant au rapport Payne lui-même, les populations de la basse côte en ont pris connaissance à travers les comptes rendus du journal LE SOLEIL, le mois dernier, et repris en français et anglais par la petite publication mensuelle de la région, Le Sextant.

Néanmoins et en l'absence de réactions de la part des intéressés, LE SOLEIL a pu apprendre que le programme gouvernemental suscitait un grand intérêt. Et, d'ores et déjà, plusieurs anciens pêcheurs ont décidé de profiter du plan de relance des pêches commerciales pour retourner pêcher. Ce phénomène, bien qu'isolé et encore marginal, demeure significatif.

Le projet d'implantation de l'usine de salage à Natashquan au coût de \$550,000 pourrait susciter de sérieuses réserves, voire de l'opposition, sur la Basse Côte-Nord.

En effet, lors de sa tournée sur la basse côte, en février dernier, le journaliste du SOLEIL s'est souvent entendu dire:

"Nous ne voulons pas d'une usine à Natashquan, nous la voulons à La Tabatière ou à Saint-Augustin. Les

gens de Natashquan n'ont aucune tradition dans la pêche."

D'ailleurs, le plan quinquennal des pêches ne prévoyait pas l'ouverture d'une telle usine à Natashquan. Mais, selon le confrère Florent Plante, du SOLEIL, les planificateurs gouvernementaux auraient arrêté leur choix sur Natashquan pour des raisons pratiques: de nombreux pêcheurs de la région jettent leurs filets au large de Natashquan où patrouillent les bancs de morue. Et, afin d'éviter au poisson un trop long séjour dans les cales des bateaux et un engorgement lors du débarquement des prises, le choix de Natashquan s'imposait.

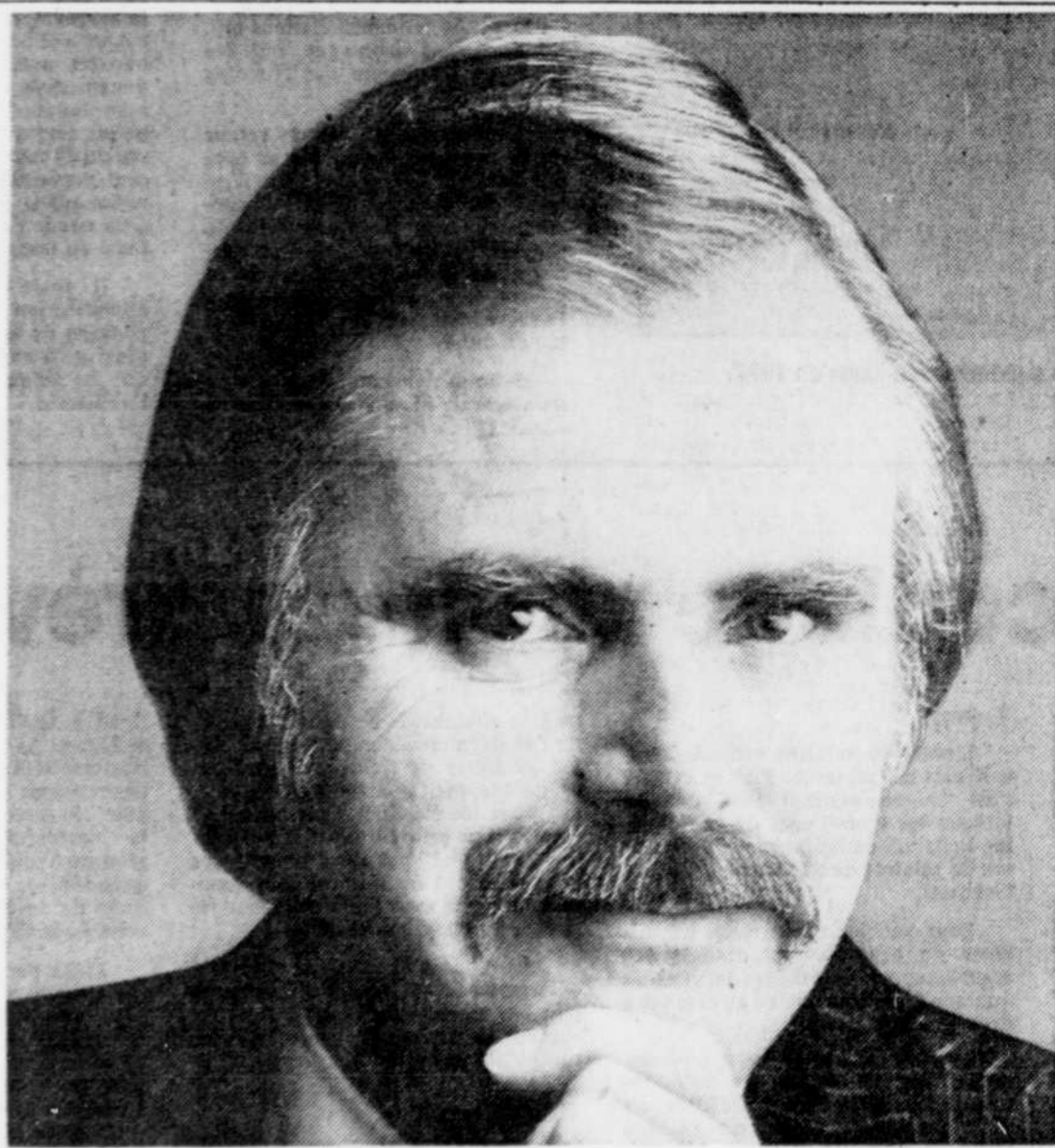
À Natashquan, la décision gouvernementale a été particulièrement bien accueillie:

"C'est vrai, à Natashquan il n'y a pas beaucoup de pêcheurs. Peut-être entre quinze et vingt. Mais l'été, il y a en plus une quarantaine de bateaux qui viennent mouiller dans le havre pour saler le poisson à bord. Cela donnera de l'emploi à une quinzaine d'hommes de Natashquan et nous avons bien besoin de ça" de dire M. John Landry au journaliste du SOLEIL, au cours d'un entretien téléphonique.

Rappelons que Natashquan, Pointe-Parent et Aguanish ont été très durement touchés par la fermeture de Rayonier, l'automne dernier, ce qui a entraîné l'abandon d'un projet de scierie devant créer, au plus fort de sa production, près de 300 emplois. Cet hiver, le taux de chômage dans les trois villages a frôlé les 90 pour 100.



Le port de pêche de Kégashka.



Il n'y aura plus jamais de vice-président comme Richard.

Plus jamais.

C'est ce que le président s'est juré à lui-même jeudi après-midi, quand Richard a bousillé son exposé pour un important nouveau client.

Ce n'est pas que Richard manque de talent. Non. L'ennui, c'est sa pause de midi, ou plutôt ce qu'il boit, trop souvent, pendant cette heure-là. Si bien que l'après-midi, il a souvent perdu de sa virtuosité du matin.

Richard joue avec sa santé. Et cette façon de faire à la mode d'autrefois est en train de

ruiner sa carrière. Etant donné la concurrence féroce et les enjeux énormes d'aujourd'hui, la plus indulgente des sociétés ne peut se permettre de garder longtemps un employé dont l'efficacité se termine à midi.

Si Richard est votre ami, il serait bon de lui rappeler le bien-fondé de la modération.

Ce n'est certes pas le type qui attend son tour à la vice-présidence qui va le conseiller.

Seagram



en bref

Offre de vente

ROUYN — La Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue pourra devenir propriétaire pour \$1 de l'agro-centre de Lorrainville qui sera renoué grâce à une aide financière pouvant atteindre \$178,000 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Cette offre de vente et d'aide financière permettra, si elle est acceptée, de mettre un terme au pénible démarrage de cet agro-centre construit en 1975 et qui n'a jamais pu donner toute sa mesure en raison des vices de construction affectant son abattoir.

Rénovation de logements

LEVIS — Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a prévu une somme de \$170,000 pour la rénovation de logements dans le comté de Lévis. Les propriétés éligibles sont situées dans huit municipalités membres du conseil de comté. Ce soir, mardi, un représentant de la SCHL sera à la salle du centre administratif de la municipalité de Saint-Etienne, à compter de 8h, pour donner des informations à ce sujet. Le chargé de projet pour le conseil de comté, M. Marcel Fontaine, y fera remplir des formulaires par les propriétaires éligibles à une telle aide pouvant atteindre \$3,750.

Autre budget augmenté

SAINT-ETIENNE — La municipalité de Saint-Etienne occupera une bonne partie du champ d'impôt foncier scolaire, puisqu'elle vient d'accepter un budget supérieur d'environ \$206,000 sur le total de ses prévisions budgétaires de l'année dernière. Ainsi, avec un budget au montant de \$1,122,000 pour l'année 1980, le taux de la taxe municipale vient de passer de \$0.60 à \$0.80 par \$100 d'évaluation imposable. L'année dernière, le budget de cette municipalité avait aussi été augmenté de \$200,000 et le taux de la taxe municipale avait également fait un bond de \$0.20.

Semaine du bénévolat

RIMOUSKI — Dans le cadre de la Semaine nationale du bénévolat, qui se déroule jusqu'au 27 avril, le Conseil des loisirs de l'Est du Québec (CLEQ) annonce la création du prix J.-Albert Côté, qui sera décerné annuellement à une personne qui s'est illustrée par son implication bénévole à l'échelle régionale dans le développement du loisir. Peut être mise en candidature, toute personne ayant oeuvré au moins deux ans à titre bénévole au sein du conseil d'administration, d'une commission sectorielle ou d'un conseil de territoire du CLEQ. Un comité de quatre personnes, nommé par le conseil d'administration, recommandera à celui-ci le choix du lauréat, dont le nom sera connu au cours de l'assemblée générale du CLEQ.

Nouveau président

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — L'Association touristique de la Gaspésie, réunie en assemblée générale annuelle, à Sainte-Anne-des-Monts, en fin de semaine dernière, s'est donné un nouveau président dans la personne de M. Roger Denis, qui succède ainsi au président-fondateur de l'association, M. Georges Saint-Laurent. Le nouveau président a indiqué qu'il entendait d'abord promouvoir la participation des municipalités à l'association.

Surplus à la SERM

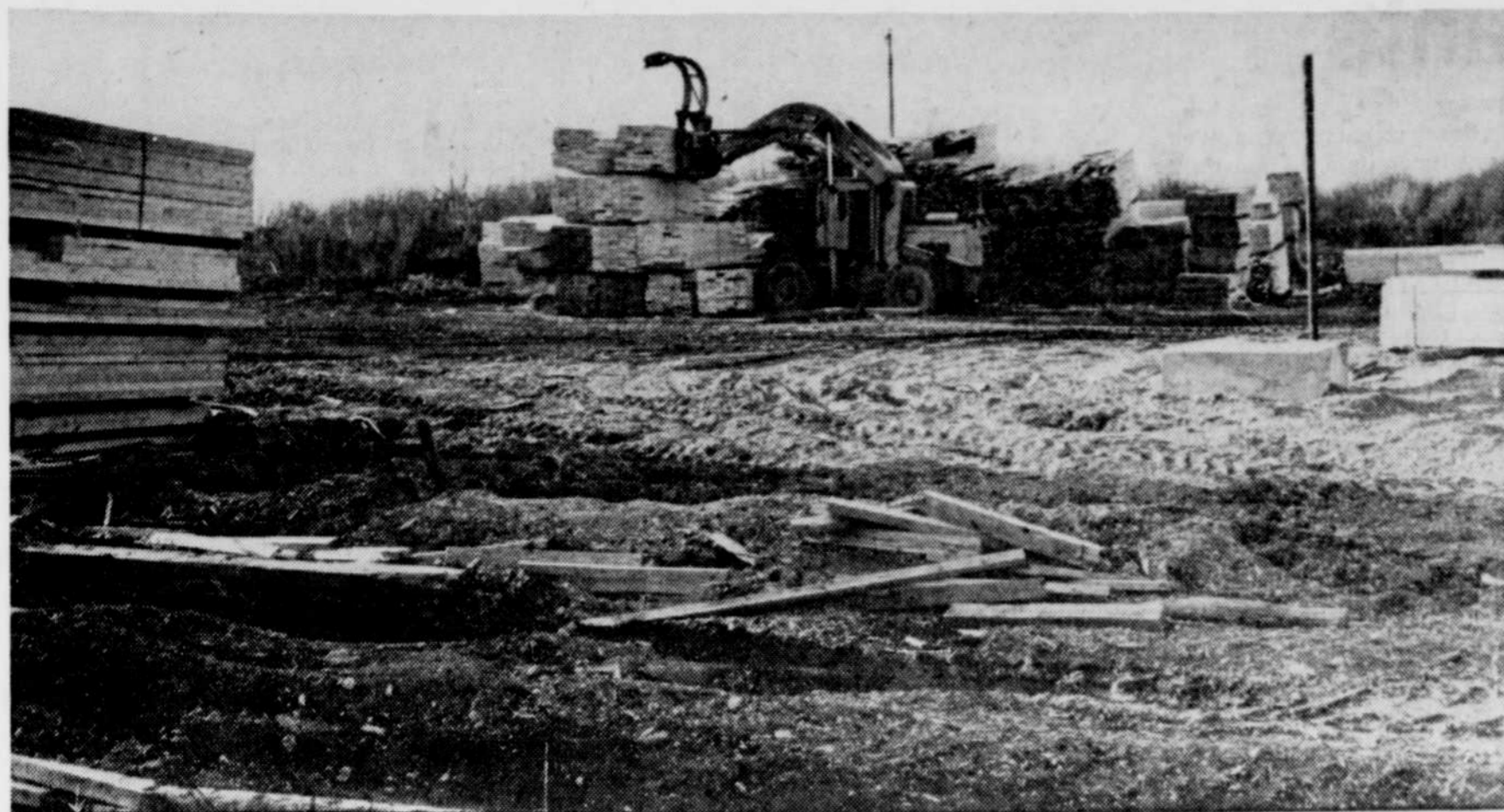
MATANE — La Société d'exploitation des ressources des Monts (SERM), qui tenait son assemblée générale annuelle à Matane, en fin de semaine, a réalisé un surplus d'opérations de \$15,800 en 1979, par rapport à un déficit de \$10,000 l'année précédente. Deux nouveaux membres se sont par ailleurs joints au conseil d'administration de la SERM dont la tâche la plus immédiate consistera à renégocier le contrat du directeur général de l'organisme, M. Guy Beaudry, dont certaines décisions ont créé de sérieux remous au sein de la SERM, entraînant même la démission collective de quatre administrateurs et de tout le personnel cadre en février dernier.

La parole est aux jeunes

HAVRE-SAINT-PIERRE — Qu'est-ce que les jeunes n'aiment pas dans leur vie sociale? Eh bien, ils auront l'occasion de pouvoir le dire bientôt. En effet, le club Lions local a reçu une subvention de \$3,250 du ministère québécois de la Justice afin de mener une enquête auprès des adolescents qui devrait permettre de déceler les solutions appropriées pour combattre la criminalité juvénile, élevée au Havre. Et, toujours dans le cadre de ces subventions destinées à contrer la violence, le groupe Communie-Action des Grandes-Bergeronnes recevra \$4,600 pour réaliser et publier une série d'articles de journaux afin d'informer la population sur le phénomène de la violence. Ces articles paraîtront dans les journaux communautaires publiés par Communie-Action.

Plusieurs subventions

SEPT-ÎLES — Le bureau de comté du député Denis Perron a émis deux communiqués pour annoncer l'attribution des subventions suivantes: \$4,500 à La Patente, \$5,520 à Carcajou, \$4,500 au Mord-Folk et \$47,640 au musée de Sept-Îles.



Le travail continue à la cie Cèdres laurentiens, grâce à une entente.

Audiences publiques sur l'administration municipale de Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Commission municipale du Québec a donné avis que l'enquête sur l'administration municipale de la ville de Rimouski entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 1978 commence dès aujourd'hui, au cours d'audiences publiques qui doivent être tenues à compter de 14h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rimouski.

Par la suite, les audiences doivent se tenir au palais de justice de Rimouski, et la commission siégera les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

On se souviendra qu'à la fin de l'année dernière, les procureurs de l'administration St-Hilaire ont contesté en cour supérieure le droit de la commission de tenir des séances à huis clos.

En attendant qu'une décision de la Cour d'appel du Québec statue sur le

droit de tenir des audiences à huis clos, la commission a décidé de procéder à des audiences publiques, ce qui ne semble pas contesté par les procureurs de l'administration St-Hilaire. L'un des procureurs a cependant fait remarquer qu'il reste à savoir si les commissaires de la commission acceptent, en plus de faire l'enquête publique, que les avocats de M. St-Hilaire puissent contre-interroger les témoins cités par la commission et de présenter leurs propres témoins. A tout événement, ces derniers ont dit qu'ils seraient présents à ces audiences.

Dans l'avis public qu'elle donne à cet effet, la Commission municipale du Québec précise que les audiences auront lieu cette semaine à la salle du conseil de l'hôtel de ville, qu'elles se poursuivront par la suite au palais de justice, et avise toute personne qui désire comparaître à cette enquête, qu'elle pourra adresser sa demande par écrit, au secrétaire de la Commission municipale de Québec, au 1039 de la rue La Chevrotière, à Québec.

Interbois et Cèdres laurentiens

Rexfor cherche à rentabiliser deux scieries

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — La société d'Etat Rexfor a dépêché une équipe d'experts pour étudier les diverses possibilités de rentabiliser les entreprises Interbois, de Sainte-Florence et Cèdres laurentiens, de Matane, toutes deux aux prises avec de graves difficultés financières.

Depuis un mois, la scierie de Sainte-Florence est administrée par la Banque de Montréal qui détient une créance privilégiée de l'ordre d'un

million de dollars sur l'entreprise. Au moins deux autres créanciers détient également des droits importants.

La compagnie des Cèdres laurentiens qui avait conclu avec Rexfor un contrat de transformation de l'ordre de \$400,000 portant sur 3,7 millions de pieds mesure de planche s'est vu intimé l'ordre de cesser les opérations au début du mois d'avril. Une entente est toutefois intervenue pour empêcher la fermeture du moulin, Rexfor acceptant d'en assumer les frais d'opération.

Difficultés

Interrogé hier sur les ondes de Radio-Canada, le président des deux compagnies, M. François Dionne, a admis les sérieux des problèmes auxquels elles font face. Selon lui, les difficultés qu'elles éprouvent à s'assurer un fonds de roulement suffisant seraient dues à une sous-capitalisation évidente dès la naissance des entreprises, alors qu'elles ne jouissaient d'aucune garantie d'approvisionnement.

Cette sous-capitalisation expliquerait également la gestion discutable qui a été reprochée aux deux entreprises, certaines décisions ayant dû être prises sans la latitude qu'aurait permis un fonds de roulement adéquat.

M. Dionne insiste toutefois sur la possibilité de rentabiliser les deux entreprises dont les carnets de commande sont bien garnis, celui d'Interbois de Sainte-Florence prévoyant des livraisons de 4 millions de pmp, celui de Cèdres laurentiens de 2,2 millions de pmp. Dans les deux cas, le bois est destiné aux marchés d'outre-mer, où les prix atteignent des niveaux sensiblement plus élevés que sur les marchés domestiques.

Solution

Une nouvelle capitalisation est cependant nécessaire. D'où l'offre qui a été faite à Rexfor de participer pour 25 pour 100 du capital-action des deux entreprises. D'autres investisseurs, dont la SODEQ de l'Est du Québec, pourraient être invités à y participer.

Une compagnie française de distribution de matériaux de construction, la firme Pineault, de Nantes, a égale-

ment envoyé ses représentants à Matane, la semaine dernière, sans toutefois prendre d'engagement.

Rexfor

Du côté de Rexfor, on est cependant loin d'être convaincu de la possibilité de rentabiliser les entreprises dans leur structure actuelle. Comme le précisait au SOLEIL le président de la société d'Etat, M.

Michel Duchesneau, "si nous avons demandé à Cèdres laurentiens de cesser de scier, c'est que nous croyions qu'il n'y avait d'autre solution".

Une autre possibilité, qu'a déjà envisagée Rexfor, serait de faire une offre aux actionnaires pour le rachat de la totalité des actifs. Rexfor procéderait alors elle-même aux modifica-

tions nécessaires qu'exigerait la diminution des coûts de production.

Quelle que soit la solution qui sera retenue, elle devrait intervenir à brève échéance puisqu'il faudra bientôt négocier les contrats de coupe avec les producteurs de bois. Dans l'actuel contexte socio-politique, il est toutefois probable qu'elle n'entraînera la fermeture d'aucune des deux entreprises.

Mise à pied temporaire aux Câbles Reynolds

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — La société des Câbles Reynolds, à Rivière-Malbaie, a mis à pied temporairement et pour une période indéterminée, 24 de ses employés d'usine.

En procédant ainsi, les opérations de la compagnie, à Rivière-Malbaie, s'échelonnent sur une période de cinq jours par semaine au lieu de sept, comme c'était le cas à venir jusqu'à maintenant.

Le vice-président aux opérations de la compagnie, M. Philippe Gagnon, a expliqué que la situation du dollar canadien sur le marché international obligeait l'entreprise à agir ainsi. Au cours des dernières années, Reynolds devait importer une partie de sa matière première pour pouvoir écheelonner ses opérations sur sept jours par semaine. "Avec la dévaluation du dollar, la matière première nous coûte plus cher que le produit fini que nous vendons", a mentionné M. Gagnon.

Ces mises à pied portent le personnel en usine de Reynolds à Rivière-Malbaie à 82 personnes. Il faut ajouter à ce nombre les 33 employés formant

le personnel cadre et administratif. La production de l'entreprise, qui était de 26,000 tonnes en 1979, devrait être approximativement 24,000 en 1980.

Projets

La société des Câbles Reynolds projette d'augmenter d'approximativement 10,000 tonnes la capacité du laminoir à son usine de Baie-Comeau. Ce surplus de production à son usine de la Côte-Nord serait destiné à Rivière-Malbaie.

On prévoit la mise en opération du nouveau laminoir pour la fin de 1981. Il faudra également entreprendre les travaux d'agrandissement à l'usine de Rivière-Malbaie, de telle sorte qu'en 1982 on serait prêt à absorber le surplus de production de l'usine de Baie-Comeau.

Pensée du jour

"Les cimetières sont remplis de gens qui se croyaient indispensables."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRS ENR.

LAVABOS - TOILETTES

REÉMAILLAGE

A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPÉTITIF ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture (418) 524-5391

APPRENEZ À PEINTURER EN BEAUTÉ ET DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE LA PEINTURE BENJAMIN MOORE

Jeu et vendredi de 19h à 21h Samedi de 10h à 12h de 14h à 16h Et du même coup, profitez de nos spéciaux vedettes en magasin.

LES CLINIQUES DE RENSEIGNEMENTS SONT UNE HEUREUSE INITIATIVE DE CANAC-MARQUIS, L'AMI BRICOLEUR.

Prenez note que ces cliniques sont offertes gratuitement au grand public. CLINIQUE À VENIR 1-2-3 mai Engrais pour pelouse 8-9-10 mai Briquette décorative

CANAC-MARQUIS

CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa, 628-8581

CARREFOUR LES SAULES 1935, boul. Masson 872-5310

indigo inc.

95, DALHOUSIE, coin St-Jacques 694-1419

Vente d'inventaire 20 à 50% de rabais

sur tous les fils et fibres en magasin

Du 22 au 29 avril

Le 30 avril, notre magasin sera fermé toute la journée

N'oubliez pas la Semaine des secrétaires.

Appelez-nous. Avec des fleurs, vous offrez un bouquet de remerciements.

FLEURS NATURELLES ET FLEURS SÉCHÉES
165, RUE RACINE, LORETTEVILLE, G2B 1E4
842-2596

APPRENEZ À PEINTURER EN BEAUTÉ ET DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE LA PEINTURE BENJAMIN MOORE

Jeu et vendredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h de 14h à 16h
Et du même coup, profitez de nos spéciaux vedettes en magasin.

LES CLINIQUES DE RENSEIGNEMENTS SONT UNE HEUREUSE INITIATIVE DE CANAC-MARQUIS, L'AMI BRICOLEUR.

Prenez note que ces cliniques sont offertes gratuitement au grand public.

CLINIQUE À VENIR
1-2-3 mai Engrais pour pelouse
8-9-10 mai Briquette décorative

CANAC-MARQUIS

CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa, 628-8581

CARREFOUR LES SAULES 1935, boul. Masson 872-5310

indigo inc.
95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419

Vente d'inventaire 20 à 50% de rabais
sur tous les fils et fibres en magasin

Du 22 au 29 avril

Le 30 avril, notre magasin sera fermé toute la journée

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Basse Côte-Nord

La pêche recevra le tiers des \$7.3 millions

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Dans l'esprit du

public, la pêche est un secteur d'activité économique réservé aux seuls Gaspésiens et Madelinots.

Pourtant 28 pour 100 des pêcheurs de la province sont localisés sur la Côte-Nord qui demeure la région où l'on exploite la plus grande diversité d'espèces.

Et, sans la pêche, la Basse Côte-Nord serait totalement inhabitée. Ainsi, en 1979, sur une population totale de 5,267 personnes, on dénombrait 825 pêcheurs.

Toutefois les méthodes de pêche demeurent archaïques et la valeur des prises reste peu élevée.

En mai 1979, un document publié par la Direction générale des pêches maritimes du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce et intitulé: "Stratégie quinquennale d'allocation des ressources pour les pêches maritimes du Québec" résumait ainsi la problématique des pêches sur la basse côte:

"Sur la Basse Côte-Nord, la pêche côtière pourra être développée seulement après la mise en place d'une pêche artisanale adéquate."

C'est pourquoi le gouvernement du Québec a fait du développement de la pêche l'une de ses trois priorités du développement de la Basse Côte-Nord pour l'année financière en cours. Et Québec entend consacrer la somme de \$2.1 millions pour les pêches sur un budget de \$7.3 millions tel qu'annoncé par le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, la semaine dernière.

Les deux autres priorités gouvernementales étant l'amélioration des moyens de transports et l'amélioration de la qualité de la vie.

La pêche commerciale

En ce qui concerne la pêche commerciale, le gouvernement québécois entend réaliser les projets suivants au cours de l'année financière 1980-81:

— dans le cadre de l'entente auxiliaire sur l'infrastructure industrielle, un montant de \$550,000 sera

affecté à la construction d'une usine de salage de poisson à Natashquan. Et, dans le cadre de ce même programme, le gouvernement espère obtenir une somme additionnelle, de \$1.2 million pour la construction d'usines de salage, de séchoirs et de fabrique à glace à Blanc-Sablon, Kégashka, Middle-Bay et Tête-à-la-Baleine.

Ce programme de construction serait mis en chantier et réalisé en 1981-82.

— Un montant de \$1.4 million sera affecté à la construction de 14 bateaux de pêche de 45 pieds prévus dans le plan quinquennal des pêches;

— un montant de \$375,000 sera affecté à l'étude des possibilités de créer sur le territoire de la Basse Côte-Nord une agence québécoise qui transigerait avec l'Office de commercialisation du poisson salé;

— un montant de \$60,000 sera consacré à l'organisation d'une ligne de production pour le crabe à La Tabatière;

— une somme de \$75,000 permettra de fournir l'expertise nécessaire au constructeur de Kégashka et de le qualifier ainsi pour la construction de bateaux de pêche pour la région;

— enfin, l'ouverture du bureau administratif à Blanc-Sablon et du laboratoire de recherche régional à La Tabatière amélioreront les services aux usagers et faciliteront la réalisation des projets mentionnés.

Soit au total, des dépenses atteignant la somme de \$2.1 millions à laquelle pourrait s'ajouter un montant de \$1.8 million dans le cadre de l'entente auxiliaire sur l'infrastructure industrielle. Et ce, pour un grand total possible de \$3,360,000.

L'usine de Natashquan

Il est difficile d'évaluer, à ce jour, l'impact des mesures annoncées par le Dr Laurin. En effet, au moment d'écrire ces lignes, les gens de la Basse Côte-Nord n'avaient pas encore reçu la

documentation gouvernementale à ce propos, alors qu'elle a été postée dans le courant de la semaine dernière à Sept-Îles.

Du programme gouvernemental, les populations de la Basse Côte-Nord n'en connaissent que les grandes lignes telles qu'elles ont été diffusées par Radio-Canada à Matane et Radio-Canada (anglais) à Québec.

Quant au rapport Payne lui-même, les populations de la basse côte en ont pris connaissance à travers les comptes rendus du journal LE SOLEIL, le mois dernier, et repris en français et anglais par la petite publication mensuelle de la région, Le Sextant.

Néanmoins et en l'absence de réactions de la part des intéressés, LE SOLEIL a pu apprendre que le programme gouvernemental suscitait un grand intérêt. Et, d'ores et déjà, plusieurs anciens pêcheurs ont décidé de profiter du plan de relance des pêches commerciales pour retourner pêcher. Ce phénomène, bien qu'isolé et encore marginal, demeure significatif.

Le projet d'implantation de l'usine de salage à Natashquan au coût de \$550,000 pourrait susciter de sérieuses réserves, voire de l'opposition, sur la Basse Côte-Nord.

En effet, lors de sa tournée sur la basse côte, en février dernier, le journaliste du SOLEIL s'est souvent entendu dire:

"Nous ne voulons pas d'une usine à Natashquan, nous la voulons à La Tabatière ou à Saint-Augustin. Les

gens de Natashquan n'ont aucune tradition dans la pêche."

D'ailleurs, le plan quinquennal des pêches ne prévoyait pas l'ouverture d'une telle usine à Natashquan. Mais, selon le confrère Florent Plante, du SOLEIL, les planificateurs gouvernementaux auraient arrêté leur choix sur Natashquan pour des raisons pratiques: de nombreux pêcheurs de la région jettent leurs filets au large de Natashquan où patrouillent les bancs de morue. Et, afin d'éviter au poisson un trop long séjour dans les cales des bateaux et un engorgement lors du débarquement des prises, le choix de Natashquan s'imposait.

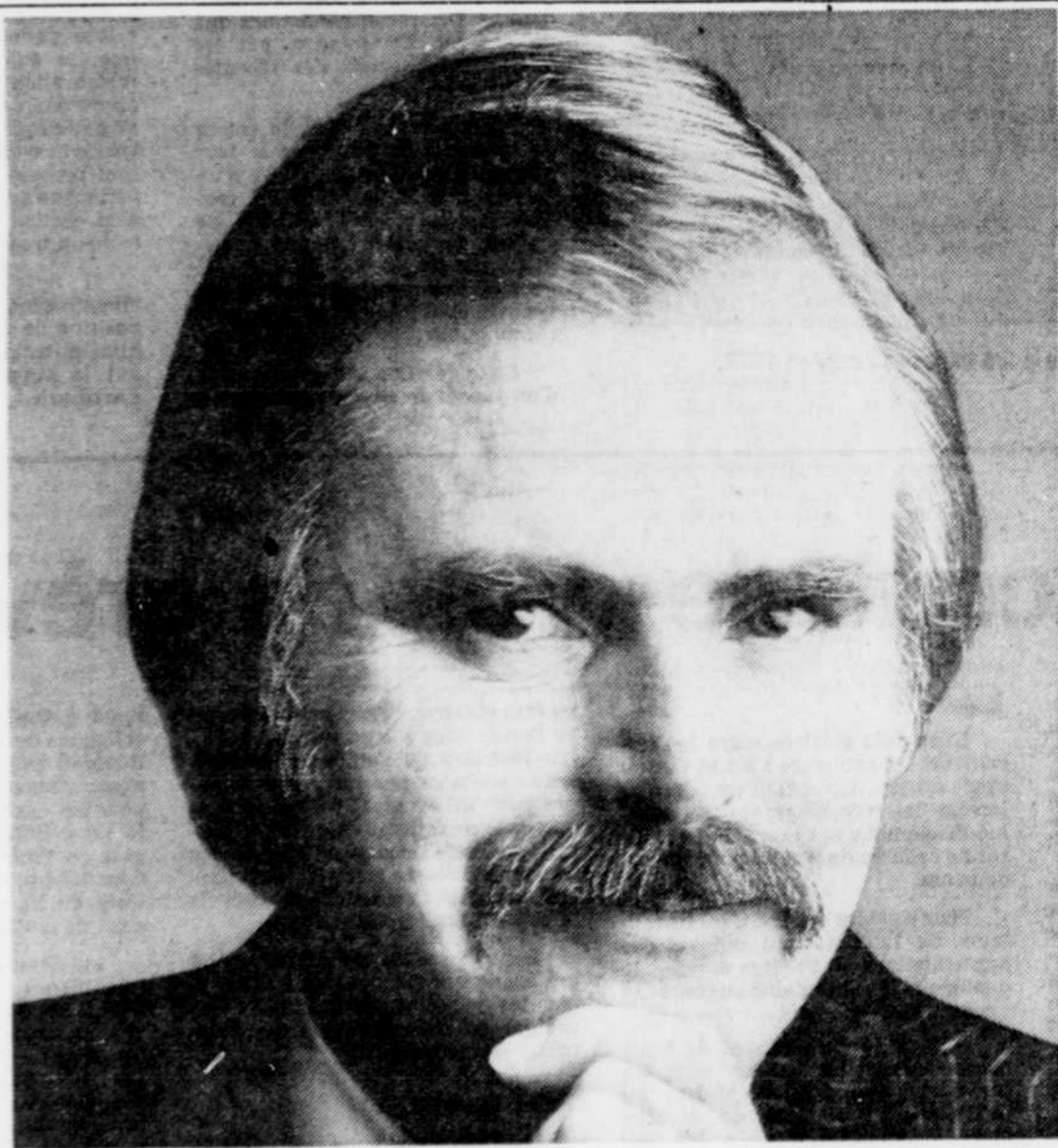
À Natashquan, la décision gouvernementale a été particulièrement bien accueillie:

"C'est vrai, à Natashquan il n'y a pas beaucoup de pêcheurs. Peut-être entre quinze et vingt. Mais l'été, il y a en plus une quarantaine de bateaux qui viennent mouiller dans le havre pour saler le poisson à bord. Cela donnera de l'emploi à une quinzaine d'hommes de Natashquan et nous avons bien besoin de ça" de dire M. John Landry au journaliste du SOLEIL, au cours d'un entretien téléphonique.

Rappelons que Natashquan, Pointe-Parent et Aguanish ont été très durement touchés par la fermeture de Rayonier, l'automne dernier, ce qui a entraîné l'abandon d'un projet de scierie devant créer, au plus fort de sa production, près de 300 emplois. Cet hiver, le taux de chômage dans les trois villages a frôlé les 90 pour 100.



Le port de pêche de Kégashka.



Il n'y aura plus jamais de vice-président comme Richard.

Plus jamais.

C'est ce que le président s'est juré à lui-même jeudi après-midi, quand Richard a bousillé son exposé pour un important nouveau client.

Ce n'est pas que Richard manque de talent. Non. L'ennui, c'est sa pause de midi, ou plutôt ce qu'il boit, trop souvent, pendant cette heure-là. Si bien que l'après-midi, il a souvent perdu de sa virtuosité du matin.

Richard joue avec sa santé. Et cette façon de faire à la mode d'autrefois est en train de

ruiner sa carrière. Etant donné la concurrence féroce et les enjeux énormes d'aujourd'hui, la plus indulgente des sociétés ne peut se permettre de garder longtemps un employé dont l'efficacité se termine à midi.

Si Richard est votre ami, il serait bon de lui rappeler le bien-fondé de la modération.

Ce n'est certes pas le type qui attend son tour à la vice-présidence qui va le conseiller.

Seagram



en bref

Offre de vente

ROUYN — La Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue pourra devenir propriétaire pour \$1 de l'agro-centre de Lorrainville qui sera renoué grâce à une aide financière pouvant atteindre \$178,000 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Cette offre de vente et d'aide financière permettra, si elle est acceptée, de mettre un terme au pénible démarrage de cet agro-centre construit en 1975 et qui n'a jamais pu donner toute sa mesure en raison des vices de construction affectant son abattoir.

Rénovation de logements

LEVIS — Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a prévu une somme de \$170,000 pour la rénovation de logements dans le comté de Lévis. Les propriétés éligibles sont situées dans huit municipalités membres du conseil de comté. Ce soir, mardi, un représentant de la SCHL sera à la salle du centre administratif de la municipalité de Saint-Etienne, à compter de 8h, pour donner des informations à ce sujet. Le chargé de projet pour le conseil de comté, M. Marcel Fontaine, y fera remplir des formulaires par les propriétaires éligibles à une telle aide pouvant atteindre \$3,750.

Autre budget augmenté

SAINT-ETIENNE — La municipalité de Saint-Etienne occupera une bonne partie du champ d'impôt foncier scolaire, puisqu'elle vient d'accepter un budget supérieur d'environ \$206,000 sur le total de ses prévisions budgétaires de l'année dernière. Ainsi, avec un budget au montant de \$1,122,000 pour l'année 1980, le taux de la taxe municipale vient de passer de \$0.60 à \$0.80 par \$100 d'évaluation imposable. L'année dernière, le budget de cette municipalité avait aussi été augmenté de \$200,000 et le taux de la taxe municipale avait également fait un bond de \$0.20.

Semaine du bénévolat

RIMOUSKI — Dans le cadre de la Semaine nationale du bénévolat, qui se déroule jusqu'au 27 avril, le Conseil des loisirs de l'Est du Québec (CLEQ) annonce la création du prix J.-Albert Côté, qui sera décerné annuellement à une personne qui s'est illustrée par son implication bénévole à l'échelle régionale dans le développement du loisir. Peut être mise en candidature, toute personne ayant œuvré au moins deux ans à titre bénévole au sein du conseil d'administration, d'une commission sectorielle ou d'un conseil de territoire du CLEQ. Un comité de quatre personnes, nommé par le conseil d'administration, recommandera à celui-ci le choix du lauréat, dont le nom sera connu au cours de l'assemblée générale du CLEQ.

Nouveau président

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — L'Association touristique de la Gaspésie, réunie en assemblée générale annuelle, à Sainte-Anne-des-Monts, en fin de semaine dernière, s'est donné un nouveau président dans la personne de M. Roger Denis, qui succède ainsi au président-fondateur de l'association, M. Georges Saint-Laurent. Le nouveau président a indiqué qu'il entendait d'abord promouvoir la participation des municipalités à l'association.

Surplus à la SERM

MATANE — La Société d'exploitation des ressources des Monts (SERM), qui tenait son assemblée générale annuelle à Matane, en fin de semaine, a réalisé un surplus d'opérations de \$15,800 en 1979, par rapport à un déficit de \$10,000 l'année précédente. Deux nouveaux membres se sont par ailleurs joints au conseil d'administration de la SERM dont la tâche la plus immédiate consistera à renégocier le contrat du directeur général de l'organisme, M. Guy Beaudry, dont certaines décisions ont été de sérieux remous au sein de la SERM, entraînant même la démission collective de quatre administrateurs et de tout le personnel cadre en février dernier.

La parole est aux jeunes

HAVRE-SAINT-PIERRE — Qu'est-ce que les jeunes n'aiment pas dans leur vie sociale? Eh bien, ils auront l'occasion de pouvoir le dire bientôt. En effet, le club Lions local a reçu une subvention de \$3,250 du ministère québécois de la Justice afin de mener une enquête auprès des adolescents qui devrait permettre de déceler les solutions appropriées pour combattre la criminalité juvénile, élevée au Havre. Et, toujours dans le cadre de ces subventions destinées à contrer la violence, le groupe Communic-Action des Grandes-Bergeronnes recevra \$4,600 pour réaliser et publier une série d'articles de journaux afin d'informer la population sur le phénomène de la violence. Ces articles paraîtront dans les journaux communautaires publiés par Communic-Action.

Plusieurs subventions

SEPT-ÎLES — Le bureau de comté du député Denis Perron a émis deux communiqués pour annoncer l'attribution des subventions suivantes: \$4,500 à La Patente, \$5,520 à Carcajou, \$4,500 au Mord-Folk et \$47,640 au musée de Sept-Îles.



Le nouvel édifice régional d'Hydro, secteur de Beauce.



Aménagement paysager pour les 35 employés à l'administration.

Vallée de la Chaudière Hydro-Québec investira \$80 millions, d'ici 1990

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — D'ici 1990, Hydro-Québec prévoit investir plus de \$80 millions pour la construction de plusieurs lignes de transport d'énergie et de postes de transformation dans la vallée de la Chaudière, où cette société compte plus de 38.000 abonnés répartis dans 72 municipalités de cette vaste région.

Tel est d'ailleurs le thème principal d'un diaporama qui a été lancé à Saint-Joseph de Beauce, lors de l'inauguration du nouveau centre administratif et de service d'Hydro-Québec du secteur de la Beauce.

En plus de ces investissements importants, a-t-on appris, le secteur Beauce d'Hydro-Québec dépense annuellement \$2 millions pour l'amélioration de son réseau de distribution et le raccordement de nouveaux abonnés.

Si l'on y ajoute son budget d'exploitation, c'est près de \$5 millions qui sont insufflés annuellement dans l'économie de la Beauce, sous forme de salaires, d'achats et de contrats de toutes sortes.

De 1979 à 1983

Pour cette période d'opération, Hydro-Québec prévoit dépenser \$30 millions en vue de l'implantation d'un réseau de transport d'électricité exploité en majeure partie à 120.000 et 230.000 volts d'ici 1990.

En 1979, on a investi \$7 millions pour la construction de 3 nouveaux postes de transformation à Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Evariste, ainsi que d'une ligne de transport d'énergie entre les postes de Beauceville et de Saint-Evariste.

Toutefois, on prévoit qu'entre 1980 et 1983, de nouveaux postes devraient être implantés à East Broughton, Da-

quam, Sainte-Germaine, Linière et Saint-Georges.

De plus, deux lignes seront nécessaires pour relier le poste de Beauceville aux postes d'East Broughton et de Linière.

D'ailleurs, comme l'explique le diaporama, les études techniques, économiques et environnementales pour déterminer le tracé de la ligne entre Beauceville et Saint-Evariste ont fait l'objet d'un programme d'information auprès des conseils municipaux concernés de la Beauce, ce qui a permis

d'éviter la majorité des érablières de ce secteur.

Il apparaît que le même processus sera mis en branle pour les autres projets de lignes de transport et de postes de transformation d'électricité dans le secteur de la Beauce.

Si l'on y ajoute des améliorations au coût de \$6 millions qui seront apportées au poste de Beauceville en 1981 et 1982, toutes ces additions au réseau d'Hydro-Québec de la Beauce nécessiteront des investissements de l'ordre de \$17 millions.

Entre 1983 et 1990

Selon les renseignements obtenus, les prévisions de la demande d'électricité en Beauce permettent d'établir des besoins d'investissements additionnels de \$50 millions, entre 1983 et 1990.

Ces besoins additionnels se concrétiseraient principalement par la construction de nouveaux postes de transformation à Vallée-Jonction, Saint-Victor, Saint-Prosper et Saint-Gédéon.

De plus, de nouvelles lignes relieront le poste de Beauceville aux postes Beauceville-Est et Sainte-Germaine, les postes Saint-Georges et Saint-Prosper, ainsi que ceux de Saint-Gédéon et Bolduc.

Finalement, on a appris que pour raffermir l'alimentation électrique de toute la Beauce, une seconde ligne à 230.000 volts serait construite en 1983 pour relier le poste de Beauceville au poste Levis situé à Saint-Jean-Christostome, dans la circonscription de Beauce-Nord.

Nouvel édifice pour service et administration, à Saint-Joseph

Mise à pied temporaire aux Câbles Reynolds

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — La société des Câbles Reynolds, à Rivière-Malbaie, a mis à pied temporairement et pour une période indéterminée, 24 de ses employés d'usine.

En procédant ainsi, les opérations de la compagnie, à Rivière-Malbaie, s'échelonnent sur une période de cinq jours par semaine au lieu de deux, comme c'était le cas à venir jusqu'à maintenant.

Le vice-président aux opérations de la compagnie, M. Philippe Gagnon, a expliqué que la situation du dollar canadien sur le marché international obligeait l'entreprise à agir ainsi. Au cours des dernières années, Reynolds devait importer une partie de sa matière première pour pouvoir échequer ses opérations sur sept jours par semaine. "Avec la dévaluation du dollar, la matière première nous coûte plus cher que le produit fini que nous vendons", a mentionné M. Gagnon.

Ces mises à pied portent le personnel en usine de Reynolds à Rivière-Malbaie à 82 personnes. Il faut ajouter à ce nombre les 33 employés formant le personnel cadre et administratif. La production de l'entreprise, qui était de

26.000 tonnes en 1979, devrait être approximativement 24.000 en 1980.

Projets

La société des Câbles Reynolds projette d'augmenter d'approximativement 10.000 tonnes la capacité du laminoir à son usine de Baie-Comeau. Ce surplus de production à son usine de la Côte-Nord serait destiné à Rivière-Malbaie.

On prévoit la mise en opération du nouveau laminoir pour la fin de 1981. Il faudra également entreprendre les travaux d'agrandissement à l'usine de Rivière-Malbaie, de telle sorte qu'en 1982 on serait prêt à absorber le surplus de production de l'usine de Baie-Comeau.

SAINT-JOSEPH (P.H.D.) — "L'implantation d'un premier édifice le long de la route de contour de Saint-Joseph démontre une fois de plus qu'Hydro-Québec désire s'associer au développement économique de la Beauce et du Québec."

C'est ce qu'a déclaré M. Gérard Soulières, gérant du secteur Beauce, à l'inauguration du nouveau centre administratif et de service d'Hydro-Québec, à Saint-Joseph de Beauce, qui a nécessité des investissements de \$1,5 million.

Ce nouvel édifice d'une superficie de 32.000 pieds carrés est érigé sur un terrain de 400.000 pieds carrés dans le parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce.

Selon M. Soulières, "ce nouveau centre de service a été conçu pour faciliter le travail et les communications entre les employés et ainsi favoriser un meilleur service aux abonnés, puisqu'il se compose de trois modules principaux":

— un premier module bureau avec aménagement paysager pour les 35 employés qui y travaillent;

— un second pour le matériel roulant et le magasin pouvant abriter une vingtaine de camions et les matériaux pour aux requies pour permettre aux monteurs d'obtenir le matériel nécessaire pour la construction et l'entretien du réseau de distribution du secteur d'une longueur d'environ 2.000 milles;

— une salle polyvalente destinée à des fins d'information et de formation de l'ensemble des 95 employés.

Le hall d'entrée, les vestiaires, les salles de repos, la cuisine et les dépôts se partagent les autres aires de l'édifice.

Quant au reste du terrain, il est occupé par le stationnement des véhicules d'Hydro-Québec et des employés, la cour à matériaux et par un aménagement gazonné qui favorise l'intégration de cet édifice à son environnement.

Préoccupations

Comme l'a expliqué M. Gérard Soulières, "cet édifice tout à l'électricité est doté de différents systèmes favorisant l'économie d'énergie".

"En effet, dit-il, car le module bureau est doté d'une ventilation et d'un système de climatisation, la section magasin et matériel roulant est seulement munie d'un système de ventilation qui est doté d'un mécanisme de récupération de chaleur."

"De plus, ajouta M. Soulières, tous les systèmes de ventilation et de climatisation sont sur horlogerie, permettant de les faire fonctionner cinq jours par semaine et 10 heures par jour."

Avantages

L'implantation de ce nouveau centre de service a permis à Hydro-Québec de réunir tous ses services au

même endroit. Auparavant, les camions étaient remis dans différents garages de la ville de Saint-Joseph, les outils à l'ancien édifice de la rue Taschereau et les poteaux dans une cour sur la route de Saint-Odilon.

Ainsi, ce centre de service d'Hydro-Québec élimine de nombreux déplacements en facilitant le transbordement des matériaux à l'intérieur de l'édifice, contrairement à la situation antérieure où les employés devaient le faire dans des conditions atmosphériques parfois très difficiles.

On rappelle que c'est à l'automne 1978 qu'Hydro-Québec accordait le contrat de construction de cet édifice et sa location sur une période de 25 ans à la firme Hervé Pomerleau Inc. de Saint-Georges de Beauce, qui est propriétaire de l'édifice jusqu'en l'an 2004.

"A la fin de ce bail emphytéotique, Hydro-Québec en deviendra propriétaire", affirma M. Gérard Soulières.

Pensée du jour

"Les cimetières sont remplis de gens qui se croyaient indispensables."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Christostome 839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.

LAVABOS - TOILETTES

REÉMAILLAGE

A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPÉTITIF ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture (418) 524-5391

N'oubliez pas la Semaine des secrétaires.

Appelez-nous. Avec des fleurs, vous offrez un bouquet de remerciements.

FLEURS NATURELLES ET FLEURS SÉCHÉES
165, RUE RACINE, LORETTEVILLE, G2B 1E4
842-2596

APPRENEZ À PEINTURER EN BEAUTÉ ET DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE LA PEINTURE BENJAMIN MOORE

Judi et vendredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h de 14h à 16h
Et du même coup, profitez de nos spéciaux vedettes en magasin.

LES CLINQUES DE RENSEIGNEMENTS SONT UNE HEUREUSE INITIATIVE DE CANAC-MARQUIS, L'AMI BRICOLEUR.

Prenez note que ces cliniques sont offertes gratuitement au grand public.

CLINIQUE À VENIR
1-2 mai Engrais pour pelouse
8-9-10 mai Briquette décorative

CANAC-MARQUIS

CARREFOUR CHARLESBOURG 8500 boul. Henri-Bourassa 628-6561
CARREFOUR LES SAULES 1920 boul. Minson 672-5310

indigo inc.
95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419

Vente d'inventaire 20 à 50% de rabais
sur tous les fils et fibres en magasin
Du 22 au 29 avril

Le 30 avril, notre magasin sera fermé toute la journée

la rive sud

Levis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Montmagny-L'Islet

Triumvirat au comité du "OUI"

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — La campagne du Regroupement national pour le OUI, dans la circonscription de Montmagny-L'Islet se déroulera sous la direction d'un triumvirat formé de M. Adrien Lambert, ex-député créditiste, du Dr Fernand Lizotte, ex-ministre de l'Union nationale, et de M. Gilles Caron, maire de Sainte-Perpétue.

Présentée comme "un geste de solidarité à la cause légitime des Québécois", la nomination des trois coprésidents a été annoncée ces jours derniers en même temps que l'adhésion de 26 personnalités de la circonscription, notamment de trois vice-présidents, soit Anny Lislois, coordonnatrice des clubs de l'âge d'or, Nicole Pelletier, présidente de l'AFEAS de Cap-Saint-Ignace et Jacques Larochelle, ex-candidat conservateur de Bellechasse.

Ils ne peuvent plus s'en sortir

Invité au lancement de la campagne référendaire, devant quelque 60 partisans réunis au centre sportif Le Bûcheron, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a remarqué que le Regroupement national pour le OUI de Montmagny-L'Islet aura un comité représentant bien la société québécoise et que le regroupement qui s'y fait débouchera sur un vaste éventail de la population régionale.

Par contre, à son avis, les tenants du NON sont pris avec un gros problème, celui d'une cause indéfendable, et d'avoir dit NON, dès le départ, à la question référendaire, avec le résultat "qu'ils ne peuvent plus s'en sortir".

M. Garon a, par ailleurs, dénoncé certaines interventions de M. Claude Ryan comme celles "d'un homme de

sacristie avec un langage de maison de débauche".

Pourquoi ils se sont embarqués

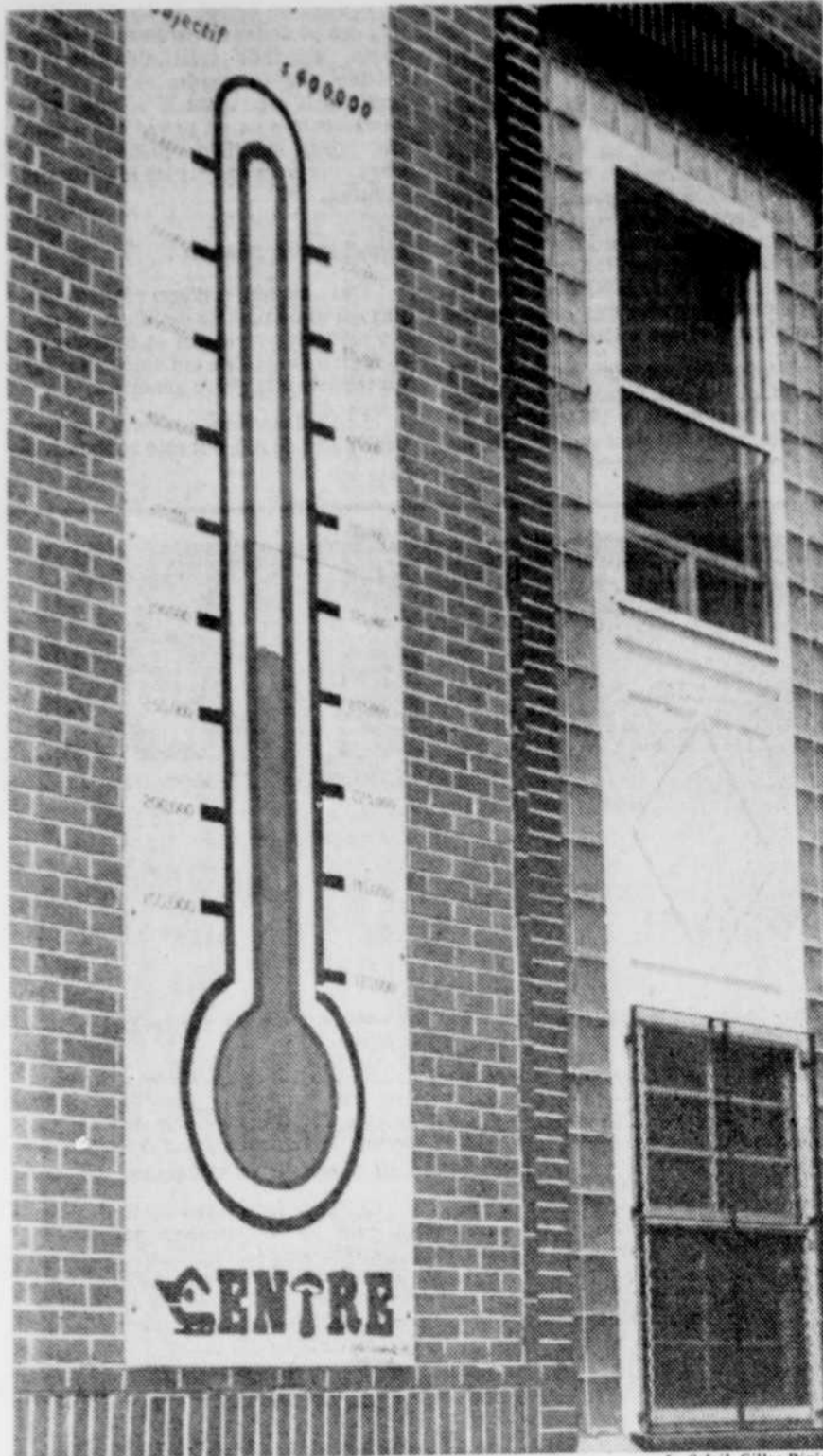
A la question de savoir pourquoi il s'était embarqué pour le OUI, à son âge, l'ex-député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert, a expliqué qu'il était un nationaliste depuis l'époque de Duplessis. Il a évolué avec l'histoire politique québécoise et il veut donner le bon exemple aux jeunes. Et cela, en acceptant la responsabilité d'émettre son opinion sur la constitution canadienne, afin de s'assurer qu'on y mette en priorité le respect des droits de l'individu et de la famille.

Présenté comme un "personnage légendaire", l'ex-ministre de l'UN, le Dr Fernand Lizotte, a notamment remarqué que le sursaut nationaliste actuel n'est que la suite d'un mouvement commencé depuis déjà cent ans avec l'ACJC.

Pourquoi s'engager sur le déclin de sa vie? Parce qu'il a fallu 20 ans de vie fédérale pour obtenir les timbres et la monnaie bilingues. Parce qu'il faut récupérer les droits cédés par Godbout à Ottawa. Parce qu'il veut donner à ses enfants une "patrie bien à soi et non pas une super-patrie", où ils ne seront que des esclaves de la mère patrie.

D'autre part, le maire de Sainte-Perpétue et troisième coprésident, M. Gilles Caron, s'est limité à déclarer solennellement "qu'il n'était pas vrai et qu'il trouvait malheureux qu'on dise de certains maires que leur OUI fait suite à des menaces de leur tordre les bras et de leur faire perdre des subventions".

Au nombre des 26 adhésions au OUI, on a signalé les noms d'un lauréat de la famille terrienne de 1978, M. Maurice Boulet, de Saint-François, du maire de Sainte-Apolline et ex-préfet M. Hervé Godbout et d'un historien de Saint-Jean-Port-Joli, M. Gérard Ouellet.



\$290,000 ont déjà été recueillis à Charny pour le projet de construction d'un centre sportif et culturel, voyait-on, hier, sur le gros thermomètre placé sur la façade de la salle paroissiale.

Résultat encourageant dans la souscription du stade, à Charny

par Gilles PÉPIN

CHARNY — La Corporation du centre sportif et culturel de Charny, en l'espace d'une semaine, c'est-à-dire durant la moitié de la période consacrée à la campagne de souscription populaire pour la réalisation du projet de construction, a déjà atteint pratiquement les trois quarts de son objectif.

En effet, une somme de \$290,000, sur un objectif de \$400,000, a été recueillie au cours de la semaine dernière. Le président, M. Léo-Paul Bédard, s'est dit très heureux et confiant, hier, en comptant naturellement sur l'esprit de collaboration qui est manifesté à l'égard d'un projet qui tient à cœur depuis déjà de nombreuses années.

Tout est mis en oeuvre pour que ce projet réussisse enfin à être mis à exécution, a déclaré au SOLEIL le responsable de la stratégie durant cette campagne, M. Jacques Morin, au début de cette semaine qui en sera sûrement une d'intense sollicitation.

"Les résultats sont encourageants, bien sûr, mais nous ne voulons rien négliger, afin d'assurer la réussite", a confié M. Morin, en révélant que, pendant la première semaine, environ le tiers de foyers et des commerces locaux n'avaient pu être visités.

Depuis le début, les résultats sont très encourageants. Dès le départ, la corporation était assurée de deux dons de \$50,000, l'un de la caisse populaire et l'autre du club Lions de Charny. A

ce \$100,000, les propriétaires de commerces ont déjà ajoutés \$52,000, tandis que la souscription dans les familles a procuré \$129,000 additionnels.

Stimulation

Mais le responsable de la stratégie a plus de mille arguments pour stimuler les quelque 300 sollicitateurs bénévoles. L'enthousiasme se répand à la grandeur de la ville de Charny.

Dimanche matin, à la fin d'un déjeuner communautaire qui a réuni tous ces aides bénévoles à l'école polyvalente Les Etchemins, une manifestation fut spontanément mise sur pied. Un défilé d'au moins 150 automobiles, précédés d'une voiture de police, d'un camion de pompiers et d'un gros camion remorque, a parcouru les rues de la ville de Charny, en faisant beaucoup de bruit pour faire savoir aux concitoyens que la souscription va bon train et qu'elle n'est surtout pas finie!

Un autre sujet de stimulation est que la corporation compte aussi sur la participation du gouvernement du Québec. Celui-ci, s'attend-on, doit contribuer pour environ 15 pour 100 du coût prévu, qui est de \$1.5 million. La contribution gouvernementale atteindrait ainsi quelque \$400,000.

La ville de Charny, qui sera le maître-d'oeuvre, fera un emprunt à long terme pour le reste du financement. On sait enfin que la construction doit débiter incessamment sur un terrain acquis de la compagnie Arco, vers l'extrémité nord de la municipalité.

en bref

Offre de vente

ROUYN — La Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue pourra devenir propriétaire pour \$1 de l'agro-centre de Lorrainville qui sera renoué grâce à une aide financière pouvant atteindre \$178,000 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Cette offre de vente et d'aide financière permettra, si elle est acceptée, de mettre un terme au pénible démarrage de cet agro-centre construit en 1975 et qui n'a jamais pu donner toute sa mesure en raison des vices de construction affectant son abattoir.

Rénovation de logements

LEVIS — Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a prévu une somme de \$170,000 pour la rénovation de logements dans le comté de Lévis. Les propriétés éligibles sont situées dans huit municipalités membres du conseil de comté. Ce soir, mardi, un représentant de la SCHL sera à la salle du centre administratif de la municipalité de Saint-Etienne, à compter de 8h, pour donner des informations à ce sujet. Le chargé de projet pour le conseil de comté, M. Marcel Fontaine, y fera remplir des formulaires par les propriétaires éligibles à une telle aide pouvant atteindre \$3,750.

Autre budget augmenté

SAINT-ETIENNE — La municipalité de Saint-Etienne occupera une bonne partie du champ d'impôt foncier scolaire, puisqu'elle vient d'accepter un budget supérieur d'environ \$206,000 sur le total de ses prévisions budgétaires de l'année dernière. Ainsi, avec un budget au montant de \$1,122,000 pour l'année 1980, le taux de la taxe municipale vient de passer de \$0.60 à \$0.80 par \$100 d'évaluation imposable. L'année dernière, le budget de cette municipalité avait aussi été augmenté de \$200,000 et le taux de la taxe municipale avait également fait un bond de \$0.20.

Semaine du bénévolat

RIMOUSKI — Dans le cadre de la Semaine nationale du bénévolat, qui se déroule jusqu'au 27 avril, le Conseil des loisirs de l'Est du Québec (CLEQ) annonce la création du prix J.-Albert Côté, qui sera décerné annuellement à une personne qui s'est illustrée par son implication bénévole à l'échelle régionale dans le développement du loisir. Peut être mise en candidature, toute personne ayant oeuvré au moins deux ans à titre bénévole au sein du conseil d'administration, d'une commission sectorielle ou d'un conseil de territoire du CLEQ. Un comité de quatre personnes, nommé par le conseil d'administration, recommandera à celui-ci le choix du lauréat, dont le nom sera connu au cours de l'assemblée générale du CLEQ.

Nouveau président

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — L'Association touristique de la Gaspésie, réunie en assemblée générale annuelle, à Sainte-Anne-des-Monts, en fin de semaine dernière, s'est donné un nouveau président dans la personne de M. Roger Denis, qui succède ainsi au président-fondateur de l'association, M. Georges Saint-Laurent. Le nouveau président a indiqué qu'il entendait d'abord promouvoir la participation des municipalités à l'association.

Surplus à la SERM

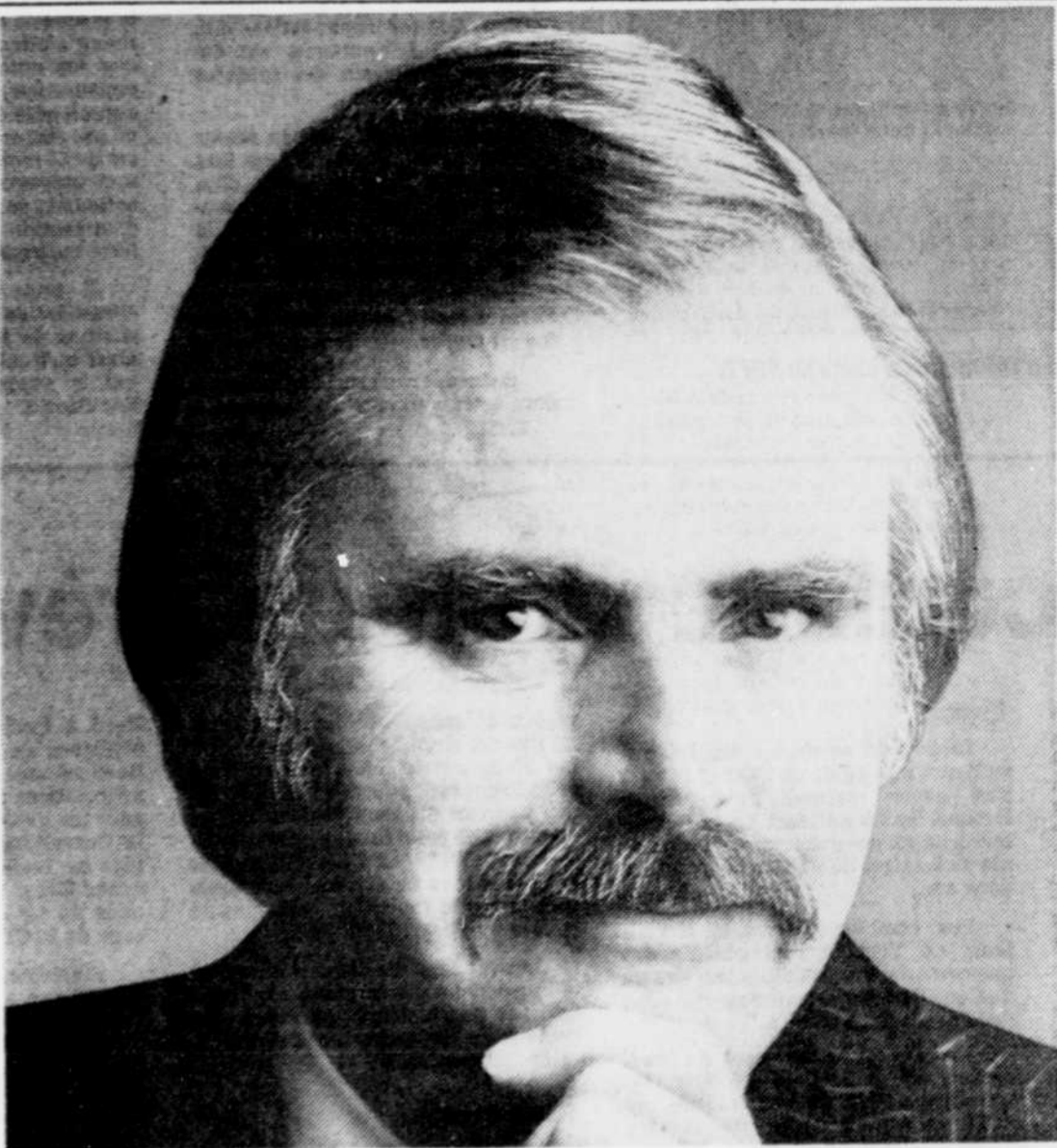
MATANE — La Société d'exploitation des ressources des Monts (SERM), qui tenait son assemblée générale annuelle à Matane, en fin de semaine, a réalisé un surplus d'opérations de \$15,800 en 1979, par rapport à un déficit de \$10,000 l'année précédente. Deux nouveaux membres se sont par ailleurs joints au conseil d'administration de la SERM dont la tâche la plus immédiate consistera à renégocier le contrat du directeur général de l'organisme, M. Guy Beaudry, dont certaines décisions ont créé de sérieux remous au sein de la SERM, entraînant même la démission collective de quatre administrateurs et de tout le personnel cadre en février dernier.

La parole est aux jeunes

HAVRE-SAINT-PIERRE — Qu'est-ce que les jeunes n'aiment pas dans leur vie sociale? Eh bien, ils auront l'occasion de le dire bientôt. En effet, le club Lions local a reçu une subvention de \$3,250 du ministère québécois de la Justice afin de mener une enquête auprès des adolescents qui devrait permettre de déceler les solutions appropriées pour combattre la criminalité juvénile, élevée au Havre. Et, toujours dans le cadre de ces subventions destinées à contrer la violence, le groupe Communic-Action des Grandes-Bergeronnes recevra \$4,600 pour réaliser et publier une série d'articles de journaux afin d'informer la population sur le phénomène de la violence. Ces articles paraîtront dans les journaux communautaires publiés par Communic-Action.

Plusieurs subventions

SEPT-ÎLES — Le bureau de comté du député Denis Perron a émis deux communiqués pour annoncer l'attribution des subventions suivantes: \$4,500 à La Patente, \$5,520 à Carcajou, \$4,500 au Mord-Folk et \$47,640 au musée de Sept-Îles.



Il n'y aura plus jamais de vice-président comme Richard.

Plus jamais.

C'est ce que le président s'est juré à lui-même jeudi après-midi, quand Richard a bousillé son exposé pour un important nouveau client.

Ce n'est pas que Richard manque de talent. Non. L'ennui, c'est sa pause de midi, ou plutôt ce qu'il boit, trop souvent, pendant cette heure-là. Si bien que l'après-midi, il a souvent perdu de sa virtuosité du matin.

Richard joue avec sa santé. Et cette façon de faire à la mode d'autrefois est en train de

ruiner sa carrière. Etant donné la concurrence féroce et les enjeux énormes d'aujourd'hui, la plus indulgente des sociétés ne peut se permettre de garder longtemps un employé dont l'efficacité se termine à midi.

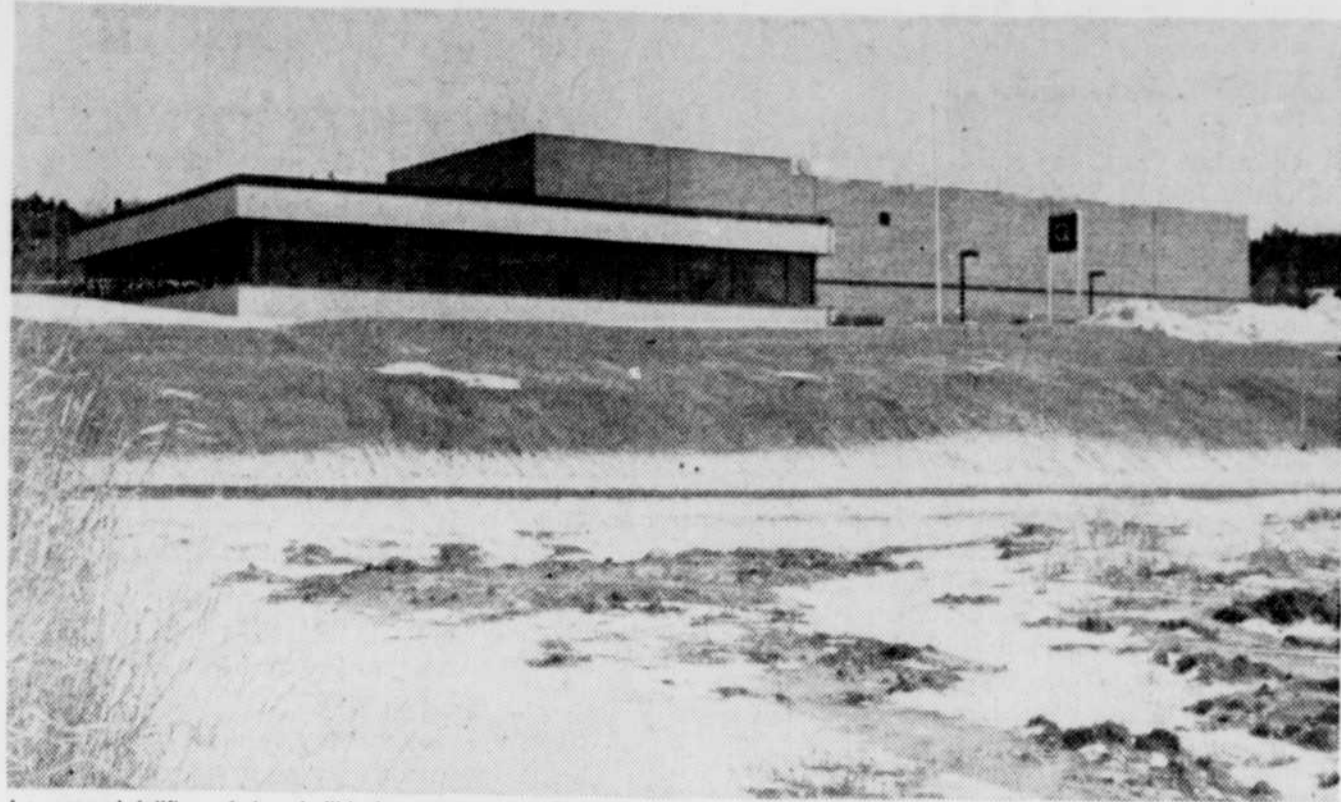
Si Richard est votre ami, il serait bon de lui rappeler le bien-fondé de la modération.

Ce n'est certes pas le type qui attend son tour à la vice-présidence qui va le conseiller.

Seagram



Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



Le nouvel édifice régional d'Hydro, secteur de Beauce.



Aménagement paysager pour les 35 employés à l'administration.

Vallée de la Chaudière

Hydro-Québec investira \$80 millions, d'ici 1990

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — D'ici 1990, Hydro-Québec prévoit investir plus de \$80 millions pour la construction de plusieurs lignes de transport d'énergie et de postes de transformation dans la vallée de la Chaudière, où cette société compte plus de 38.000 abonnés répartis dans 72 municipalités de cette vaste région.

Tel est d'ailleurs le thème principal d'un diaporama qui a été lancé à Saint-Joseph de Beauce, lors de l'inauguration du nouveau centre administratif et de service d'Hydro-Québec du secteur de la Beauce.

En plus de ces investissements importants, a-t-on appris, le secteur Beauce d'Hydro-Québec dépense annuellement \$2 millions pour l'amélioration de son réseau de distribution et le raccordement de nouveaux abonnés.

Si l'on y ajoute son budget d'exploitation, c'est près de \$5 millions qui sont insufflés annuellement dans l'économie de la Beauce, sous forme de salaires, d'achats et de contrats de toutes sortes.

De 1979 à 1983

Pour cette période d'opération, Hydro-Québec prévoit dépenser \$30 millions en vue de l'implantation d'un réseau de transport d'électricité exploité en majeure partie à 120.000 et 230.000 volts d'ici 1990.

En 1979, on a investi \$7 millions pour la construction de 3 nouveaux postes de transformation à Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Evariste, ainsi que d'une ligne de transport d'énergie entre les postes de Beauceville et de Saint-Evariste.

Toutefois, on prévoit qu'entre 1980 et 1983, de nouveaux postes devraient être implantés à East Broughton, Da-

quam, Sainte-Germaine, Linière et Saint-Georges.

De plus, deux lignes seront nécessaires pour relier le poste de Beauceville aux postes d'East Broughton et de Linière.

D'ailleurs, comme l'explique le diaporama, les études techniques, économiques et environnementales pour déterminer le tracé de la ligne entre Beauceville et Saint-Evariste ont fait l'objet d'un programme d'information auprès des conseils municipaux concernés de la Beauce, ce qui a permis

d'éviter la majorité des érablières de ce secteur.

Il apparaît que le même processus sera mis en branle pour les autres projets de lignes de transport et de postes de transformation d'électricité dans le secteur de la Beauce.

Si l'on y ajoute des améliorations au coût de \$6 millions qui seront apportées au poste de Beauceville en 1981 et 1982, toutes ces additions au réseau d'Hydro-Québec de la Beauce nécessiteront des investissements de l'ordre de \$17 millions.

Entre 1983 et 1990

Selon les renseignements obtenus, les prévisions de la demande d'électricité en Beauce permettent d'établir des besoins d'investissements additionnels de \$50 millions, entre 1983 et 1990.

Ces besoins additionnels se concrétiseraient principalement par la construction de nouveaux postes de transformation à Vallée-Jonction, Saint-Victor, Saint-Prosper et Saint-Gédéon.

De plus, de nouvelles lignes relieront le poste de Beauceville aux postes Beauceville-Est et Sainte-Germaine, les postes Saint-Georges et Saint-Prosper, ainsi que ceux de Saint-Gédéon et Bolduc.

Finalement, on a appris que pour raffermir l'alimentation électrique de toute la Beauce, une seconde ligne à 230.000 volts serait construite en 1983 pour relier le poste de Beauceville au poste Lévis situé à Saint-Jean-Christophe, dans la circonscription de Beauce-Nord.

Nouvel édifice pour service et administration, à Saint-Joseph

SAINTE-JOSEPH (P.H.D.) — "L'implantation d'un premier édifice le long de la route de contour de Saint-Joseph démontre une fois de plus qu'Hydro-Québec désire s'associer au développement économique de la Beauce et du Québec."

C'est ce qu'a déclaré M. Gérald Soulières, gérant du secteur Beauce, à l'inauguration du nouveau centre administratif et de service d'Hydro-Québec, à Saint-Joseph de Beauce, qui a nécessité des investissements de \$1,5 million.

Ce nouvel édifice d'une superficie de 32.000 pieds carrés est érigé sur un terrain de 400.000 pieds carrés dans le parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce.

Selon M. Soulières, "ce nouveau centre de service a été conçu pour faciliter le travail et les communications entre les employés et ainsi favoriser un meilleur service aux abonnés, puisqu'il se compose de trois modules principaux":

— un premier module bureau avec aménagement paysager pour les 35 employés qui y travaillent;

— un second pour le matériel roulant et le magasin pouvant abriter une vingtaine de camions et les matériaux pour aux requis pour permettre aux monteuses d'obtenir le matériel nécessaire pour la construction et l'entretien du réseau de distribution du secteur d'une longueur d'environ 2.000 milles;

— une salle polyvalente destinée à des fins d'information et de formation de l'ensemble des 95 employés.

Le hall d'entrée, les vestiaires, les salles de repos, la cuisine et les dépôts se partagent les autres aires de l'édifice.

Quant au reste du terrain, il est occupé par le stationnement des véhicules d'Hydro-Québec et des employés, la cour à matériaux et par un aménagement gazonné qui favorise l'intégration de cet édifice à son environnement.

Préoccupations

Comme l'a expliqué M. Gérald Soulières, "cet édifice tout à l'électricité est doté de différents systèmes favorisant l'économie d'énergie".

"En effet, dit-il, car le module bureau est doté d'une ventilation et d'un système de climatisation, la section magasin et matériel roulant est seulement munie d'un système de ventilation qui est doté d'un mécanisme de récupération de chaleur."

"De plus, ajouta M. Soulières, tous les systèmes de ventilation et de climatisation sont sur horlogerie, permettant de les faire fonctionner cinq jours par semaine et 10 heures par jour."

Avantages

L'implantation de ce nouveau centre de service a permis à Hydro-Québec de réunir tous ses services au

même endroit. Auparavant, les camions étaient remisés dans différents garages de la ville de Saint-Joseph, les outils à l'ancien édifice de la rue Taschereau et les poteaux dans une cour sur la route de Saint-Odilon.

Ainsi, ce centre de service d'Hydro-Québec élimine de nombreux déplacements en facilitant le transbordement des matériaux à l'intérieur de l'édifice, contrairement à la situation antérieure où les employés devaient faire dans des conditions atmosphériques parfois très difficiles.

On rappelle que c'est à l'automne 1978 qu'Hydro-Québec accordait le contrat de construction de cet édifice et sa location sur une période de 25 ans à la firme Herve Pomerleau Inc. de Saint-Georges de Beauce, qui est propriétaire de l'édifice jusqu'en l'an 2004.

"A la fin de ce bail emphytéotique, Hydro-Québec en deviendra propriétaire", affirma M. Gérald Soulières.

Le centre d'arts à Lévis a \$24,000 en subvention de PIJE

LEVIS — La Corporation du centre d'arts de Lévis bénéficie d'une subvention de \$24.000 dans le cadre du programme d'intégration de jeunes à l'emploi du Québec (PIJE).

Le député du comté, M. Jean Garon, en annonçant la nouvelle, a rappelé que ce programme relève du ministère québécois du Travail et de la Main-d'œuvre; il a pour but d'assurer de nouveaux débouchés aux créateurs et à leurs projets en amenant les créateurs sur les lieux mêmes de production de biens et services.

Ce programme s'adresse aux jeunes travailleurs de 18 à 29 ans qui sont en chômage. Le programme PIJE comprend 5 volets: santé et sécurité au

travail, partage de l'emploi dans l'entreprise, stage en industrie, création d'emplois permanents et Ose-Arts.

A la Corporation du centre d'arts de Lévis la subvention a été donnée pour son projet "Promo-Arts". Ce projet consiste à administrer et produire des biens et services culturels et il permet la création de deux emplois pendant 32 semaines.

La Corporation du centre d'arts de Lévis avait reçu du ministère des Affaires culturelles du Québec, dans le cadre du programme "Accessibilité-scène", un montant de \$2.000, en 1978, et un montant de \$2.500 pendant l'année financière 1979-1980.

Desirez-vous recevoir
LE SOLEIL
tous les jours à votre porte, à heure fixe?
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À
19h30 POUR VOUS ABONNER.
COMPOSEZ
647-3333
NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

Pensée du jour
"Les cimetières sont remplis de gens qui se croyaient indispensables."
Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMAILLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

N'oubliez pas la Semaine des secrétaires.
Appelez-nous. Avec des fleurs, vous offrez un bouquet de remerciements.
FLEURS-NATURELLES
FLEURS NATURELLES ET FLEURS SÉCHÉES
165, RUE RACINE, LORETTEVILLE, G2B 1E4
842-2596

APPRENEZ À PEINTURER EN BEAUTÉ ET DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE LA PEINTURE BENJAMIN MOORE
Jeudi et vendredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Et du même coup, profitez de nos spéciaux vedettes en magasin.
LES CLINQUES DE RENSEIGNEMENTS SONT UNE HEUREUSE INITIATIVE DE CANAC-MARQUIS, L'AMI BRICOLEUR.
Prenez note que ces cliniques sont offertes gratuitement au grand public.
CLINIQUE À VENIR
1-2-3 mai Engrais pour pelouse
8-9-10 mai Briquette décorative
CANAC-MARQUIS
CARREFOUR CHARLESBURG
8500 boul. Henri Bourassa
628-8581
CARREFOUR LES SAULES
1935, boul. Masson
872-5310

indigo inc.
95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419
Vente d'inventaire 20 à 50% de rabais
sur tous les fils et fibres en magasin
Du 22 au 29 avril
Le 30 avril, notre magasin sera fermé toute la journée

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Clément) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Clément Beaulieu, époux de dame Marie-Blanche Courty. Il demeurait au 690, 130e Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne
Montmorency

à 13h50 pour l'église de St-Gregoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Claude (Marie-Marthe Binet), Réal (Colette Fortin), Gisèle (Gabriel Côté), Jean-Marc (Francine Racine), André (Estelle Lachance), Georges (Denise Paré), Gaston (Monique Thibault), Richard (Michelle Carreau), Michel (Gabriel Boily), Carol (Johanne Boily), M. Daniel Beaulieu, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et 22 petits-enfants.

BILODEAU (Pierre) — A l'hôpital Ste-Anne, le 20 avril 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Pierre Bilodeau, époux de dame Valérie Racine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 10h. Départ du funérarium.

Association Coopérative
3333 av. Royale

à 9h45 pour l'église de St-Ferreol-les-Neiges et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Gemma (Mme Dominique Tremblay), Gérard (Jeanne Dupont), Thérèse (Mme Armand Picard), Henri Joseph (Thérèse St-Gelais), Jeanne-d'Arc (Mme Patrice Paré), Marcel et Richard; ses petits-enfants, son frère: Alphonse; sa sœur Mary (Mme Adorilla Caron); ses belles-sœurs et son beau-frère: M. et Mme Ludger Bilodeau, Mme Antoinette Bilodeau et Mme Diane Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BLAIS (Jacques) — A St-Fabien de Panet, le 20 avril 1980, à l'âge de 31 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Jacques Blais, employé de Germain Equipement, époux de dame Gisèle Boulay. Il demeurait au 211, avenue Plante, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 23 avril, à 14h30. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc.
270 Marie de l'Incarnation

à 14h15 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Henri de Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Eric, sa mère Mme Béatrice Blais, ses beaux-parents: M. et Mme Ludger Métivier (Yvette Boulay). Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Serge Blais (Linda Goulet), M. Normand Blais, M. et Mme Armand Métivier (Raymonde Rhéaume), M. et Mme Serge Lacombe (Carole Métivier), M. et Mme Robert Cantin (France Métivier), Mlle Micheline Métivier, Gaëtan, Renald, Conrad, Michel. Son grand-père M. Maurice Boulay, sa grand-mère Mme Joseph-Ludger Métivier (Bernadette), plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Salon fermé entre 17h et 19h.

BOUDREAU (Francis)



A l'hôpital Laval de Ste-Foy le 19 avril 1980, est décédé M. Francis Boudreau. Né à Québec le 7 février 1901, il fut élu député du comté de St-Sauveur à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1948, sous la bannière de l'Union nationale alors dirigée par l'honorable Maurice Duplessis. Réélu par la suite sans interruption jusqu'en 1970, année où il abandonna la politique, il fut adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et ministre d'État aux affaires municipales sous les honorables Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. Il demeurait au 224, rue Ste-Catherine, Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse (Marguerite Giguère), ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Marc (Lucie Benoit), Fernand (Thérèse Benoit), Louis (Raymonde Binet), Jacques, conseiller municipal (Pierrette Létourneau), Georges (Nicole Guay), Anne (Anne Desgagné), Hélène (Claude Simard), André; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Thérèse Giguère, M. et Mme Louis-Philippe Bisson (Lucienne Giguère). Il laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants de même que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Il est présentement exposé au salon funéraire de Sylvio Marceau Inc.

DUGAL (Hélène) — A Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Hélène Dugal, fille de feu M. Félix Dugal et de feu dame Mary Latimore. Elle demeurait autrefois au 1328 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil sa sœur: Mme Jane Watson, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DUMAS (Robert "Bob") — A l'hôpital Jeffery Hale, le 19 avril 1980, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Robert Dumas, époux de dame Shirley Jobin. Il demeurait au 9 Carré Béland, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil sa fille: France, ses frères et sœurs: M. et Mme Frank Dumas (Maureen Turpin), M. et Mme Joseph Dumas (Lilou Firdi), M. et Mme Paul Boissert (Mary), M. et Mme Leslie Dumas (Sieglinde Kuczewski), M. et Mme Gerry Dumas (Sheila Bullock), M. et Mme Roger Drolet (Ann), son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme René Jobin (Marie Drouin), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Jobin (Colombe Lambert), M. et Mme Gérard Jobin (Ann Sloan), M. et Mme Michel Jobin (Ghislaine Caron), M. et Mme Donald Jobin (Murielle Laflamme), M. et Mme Clément Samson (Stella Jobin), M. Yves Jobin, ainsi que plusieurs oncles et

tantes, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GIGUÈRE (Jeanne Gravel) — A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Jeanne Gravel, épouse de M. Clément Giguère. Elle demeurait 124 Place Ju-An, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi, 24 avril, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
6450 boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Liette Giguère, Mme Diane Giguère-Belzile, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Lucienne Deschênes, M. et Mme Apollinaire Gravel, M. Paul Gravel, M. et Mme Emmanuel Gravel, M. et Mme Rosario Giguère, M. et Mme Léopold Giguère, Mme Jeanne d'Arc Giguère, M. Armand Giguère, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LACHANCE (Adrien) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adrien Lachance, époux de dame Alice Soucy. Il demeurait au 2027, rue Lavergnière, Dubourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
208 boul. L'Ormière
Neuchâtel

à 13h45 pour l'église St-François-Xavier de Dubourg et de là au cimetière les Jardins du Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gerald Alain (Denise), M. et Mme Yves Lachance (Lise Lapière), M. et Mme Gaston Lachance (Patricia Cassivi), M. et Mme Yvon Daigle (Ginette), M. et Mme Régis Lachance (Diane Vallée), M. et Mme Gilbert Cassivi (Diane), M. et Mme Guy Chevalier (Gisèle), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Achille Labbé, Mme Marie Ferland, M. et Mme Albert Lapointe, M. et Mme Léo Lachance, Mme Emilia Lachance, Mme Eva Lachance, M. et Mme Joseph Lachance, M. et Mme Alphonse Létourneau, M. et Mme Gérard Soucy, M. et Mme Bertha Moisan, Mme Yvette Martineau, Mme Cécile Soucy, Mme Blanche Soucy, M. et Mme Lucien Juneau, Mme Noella Soucy, M. et Mme Jean-Marie Dallaire, Mme Lucienne Lambert, M. et Mme Fernand Soucy, M. et Mme Camille Soucy, M. et Mme Conrad Ferland, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et quatorze petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

LAFOREST (Raymonde) — A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Arthur Laforest, époux de dame Irma Lachance. Il demeurait au 221 rue Arago ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 avril 1980 à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc.
224, St-Vallier ouest

à 10h45 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Durand (Louise), M. et Mme Raymond Lachance (Jeannine), M. et Mme Claude Binet (Monique), M. et Mme Gilles Cantin (Nicole Bouchard), M. et Mme John White (Claire), ainsi que plusieurs petits-enfants, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gemma Moroney, Mme Emely Cantin, Mme Bernadette Cantin, Mme Annette Cantin, Mme Amanda Cantin, Mme Fernande Cantin, M. et Mme Paul Noël, M. et Mme Paul-E. Gobeil, Mme Cécile Lachance. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LAFOREST (Raymonde) — Gilles Kidd
St-André de Kamouraska
Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Saint-André de Kamouraska, mercredi, le 23 avril, à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gilbert Laforest, de Montréal, M. et Mme Jacques Laforest, de Ste-Foy, Marcelle Laforest, de Québec, M. le juge et Mme Bertrand Laforest, de Rivière-du-Loup, M. le Dr et Mme Marc Laforest, de Drummondville, ses petits-enfants: Jacques, Nathalie, Jean, Mireille, Lily-Anne, Jean, Maurice, Stéphane, André, Jean, Sylvie, Chantal, Martin. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Mme Jos Landry (Claire) de Rivière-du-Loup, et sœur Marie des Chéribins (Yvonne), des Sœurs de la Charité de Québec, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, et de nombreux neveux et nièces.

LARUE (André) — A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 48 ans, est décédé M. André Larue, époux de dame Juliette Cantin. Il demeurait au 20, 2e Avenue, Pont-Rouge, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi 24 avril à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc et Fils Ltée
247 Dupont ouest
Pont-Rouge

à 13h45, pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Yves Paquet (Johanne) Mario (son amie Marie-Claude), Michel, Chantal, Guy ses frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs: M. et Mme Roger Girard (Marie-Marthe), M. et Mme Robert Larue, M. et Mme Denis Larue, M. et Mme Jean-Guy Larue, M. et Mme Aimé Larue, M. et Mme Roger Larue, M. et Mme Yvon Larue, M. et Mme Léonce Piché

LEMIEUX (Cécile) — A Québec, le 21 avril 1980, est décédée Mlle Cécile Lemieux, fille de feu Arthur Lemieux et de feu dame Firmin Normand. Elle demeurait au 1346 avenue Rousseau, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 avril, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles, St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Jeanne, Maria, Sr Marthe Lemieux seq, Mlle J. Georges Bertrand (Yvette), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Benoit Lemieux (Estelle Deschamps), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTINEAU (Denis) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Denis Martineau, époux de Mme Claire Lemay, demeurant 1304 rue Principale, St-Gilles, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi à 3h. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 1709, rue Principale St-Gilles.

MARTINEAU (Béatrice) — A Québec le 20 avril 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Béatrice Martineau, fille de feu Honoré Martineau et de feu Delina Courty. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

36, rue de l'Église
St-Apollinaire

à 10h20, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

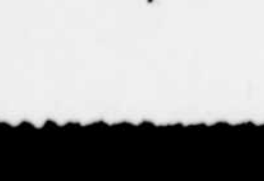
à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédé M. Léo Paquet, boulanger, époux de dame Georgette Bolduc. Il demeurait au 472 rue Bayard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc.

224 ouest, rue St-Vallier

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude, Lison, Benoit, Jean-Marc, Luc, Josée et Eric; son gendre: Paul-André Paquet; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Fernand Paquet (Lucille Labbé), M. et Mme Léon Mercier (Cécile Paquet), M. et Mme Robert Gamache (Gemma Paquet), M. et Mme Roger Leclerc (Liliane Paquet), M. et Mme Gérard Bolduc (Blanche Boivin), Mme Anita Bolduc, M. et Mme Jules Alain (Jeannine Bolduc), M. et Mme Camille Grenon (Claire-Hélène Bolduc), M. Roger Bolduc, Mlle Micheline Lafleur, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PAQUET (Léo)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédé M. Léo Paquet, boulanger, époux de dame Georgette Bolduc. Il demeurait au 472 rue Bayard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc.

224 ouest, rue St-Vallier

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude, Lison, Benoit, Jean-Marc, Luc, Josée et Eric; son gendre: Paul-André Paquet; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Fernand Paquet (Lucille Labbé), M. et Mme Léon Mercier (Cécile Paquet), M. et Mme Robert Gamache (Gemma Paquet), M. et Mme Roger Leclerc (Liliane Paquet), M. et Mme Gérard Bolduc (Blanche Boivin), Mme Anita Bolduc, M. et Mme Jules Alain (Jeannine Bolduc), M. et Mme Camille Grenon (Claire-Hélène Bolduc), M. Roger Bolduc, Mlle Micheline Lafleur, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TREMBLAY, M. et Mme Guy Morneau (Louise Bureau) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Jeanne Gravel, épouse de M. Clément Giguère. Elle demeurait 124 Place Ju-An, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi, 24 avril, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée
264 rue Principale
St-Alban

à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-Anne (Mme Charles Pettitclerc), Marie-Rose, Maurice (Gilberte Pettitclerc), Rosaire (Louise Perron), Mme vve Henri Lefebvre (Carmen Naud), Albert Louise Lefebvre, Paul-Emile (Corinne Lépine), Normand (Angéline Dupuis), Fernande (Mme Jean-Guy Lépine), Raymond (Marie-Marthe Marotte), plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LEMIEUX (Cécile) — A Québec, le 21 avril 1980, est décédée Mlle Cécile Lemieux, fille de feu Arthur Lemieux et de feu dame Firmin Normand. Elle demeurait au 1346 avenue Rousseau, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 avril, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles, St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Jeanne, Maria, Sr Marthe Lemieux seq, Mlle J. Georges Bertrand (Yvette), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Benoit Lemieux (Estelle Deschamps), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTINEAU (Denis) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Denis Martineau, époux de Mme Claire Lemay, demeurant 1304 rue Principale, St-Gilles, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi à 3h. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 1709, rue Principale St-Gilles.

MARTINEAU (Béatrice) — A Québec le 20 avril 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Béatrice Martineau, fille de feu Honoré Martineau et de feu Delina Courty. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

36, rue de l'Église
St-Apollinaire

à 10h20, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

TREMBLAY, M. et Mme Guy Morneau (Louise Bureau) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Jeanne Gravel, épouse de M. Clément Giguère. Elle demeurait 124 Place Ju-An, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi, 24 avril, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée
264 rue Principale
St-Alban

à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-Anne (Mme Charles Pettitclerc), Marie-Rose, Maurice (Gilberte Pettitclerc), Rosaire (Louise Perron), Mme vve Henri Lefebvre (Carmen Naud), Albert Louise Lefebvre, Paul-Emile (Corinne Lépine), Normand (Angéline Dupuis), Fernande (Mme Jean-Guy Lépine), Raymond (Marie-Marthe Marotte), plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LEMIEUX (Cécile) — A Québec, le 21 avril 1980, est décédée Mlle Cécile Lemieux, fille de feu Arthur Lemieux et de feu dame Firmin Normand. Elle demeurait au 1346 avenue Rousseau, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 avril, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles, St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Jeanne, Maria, Sr Marthe Lemieux seq, Mlle J. Georges Bertrand (Yvette), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Benoit Lemieux (Estelle Deschamps), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTINEAU (Denis) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Denis Martineau, époux de Mme Claire Lemay, demeurant 1304 rue Principale, St-Gilles, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi à 3h. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 1709, rue Principale St-Gilles.

MARTINEAU (Béatrice) — A Québec le 20 avril 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Béatrice Martineau, fille de feu Honoré Martineau et de feu Delina Courty. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

36, rue de l'Église
St-Apollinaire

à 10h20, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

MORNEAU (Jean-Léon) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 avril 1980, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé M. Jean-Léon Morneau, époux de dame Louise Bernier, il demeurait au 315 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 290, 6ème Rue

à 13h45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Jacques de Repas. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Alain, Denis, Lucie; sa belle-mère Mme Marguerite Lavalée-Bernier ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Pauline, Servante du St-Sacrement, M. et Mme Wilfrid Corrivau (Andrée), M. et Mme Fernand Vachon (Laurette), Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Gaston Morneau (Olivette Milot), Mlle Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier (Raymond), Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau (Denise St-Louis), M. et Mme Gaston Lévêque (Jeanne), M. et Mme Henri Morneau (Jeannine Bernard), Mme Nicole Morneau-

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

TREMBLAY, M. et Mme Guy Morneau (Louise Bureau) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Jeanne Gravel, épouse de M. Clément Giguère. Elle demeurait 124 Place Ju-An, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi, 24 avril, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée
264 rue Principale
St-Alban

à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-Anne (Mme Charles Pettitclerc), Marie-Rose, Maurice (Gilberte Pettitclerc), Rosaire (Louise Perron), Mme vve Henri Lefebvre (Carmen Naud), Albert Louise Lefebvre, Paul-Emile (Corinne Lépine), Normand (Angéline Dupuis), Fernande (Mme Jean-Guy Lépine), Raymond (Marie-Marthe Marotte), plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



A l

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Clément) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Clément Beaulieu, époux de dame Marie-Blanche Courcy. Il demeurait au 690, 120e Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne
Montmorency

à 13h50 pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Claude (Marie-Marthe Binet), Réal (Colette Fortin), Gisèle (Gabriel Côté), Jean-Marc (Francine Racine), André (Estelle Lachance), Georges (Denise Paré), Gaston (Monique Thibault), Richard (Michèle Carreau), Nicole (Gabriel Boily), Carol (Johanne Boily), M. Daniel Beaulieu, ainsi que ses belles-sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et 22 petits-enfants.

BILODEAU (Pierre) — A l'hôpital Ste-Anne, le 20 avril 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Pierre Bilodeau, époux de dame Valérie Racine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 10h. Départ du funéraire.

Association Coopérative
3232 av. Royale

à 9h45 pour l'église de St-Fermeo-les-Neiges et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Gemma (Mme Dominique Tremblay), Gérard (Jeanne Dupont), Thérèse (Mme Armand Picard), Henri, Joseph (Thérèse St-Gelais), Jeanne d'Arc (Mme Patrice Paré), Marcel et Richard; ses petits-enfants, son frère: Alphonse, sa sœur Mary (Mme Adorilla Caron), ses belles-sœurs et son beau-frère: M. et Mme Ludger Bilodeau, Mme Antoinette Bilodeau et Mme Diane Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BLAIS (Jacques) — A St-Fabien de Panet, le 20 avril 1980, à l'âge de 31 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Jacques Blais, employé de Germain Equipement, époux de dame Gisèle Boulay. Il demeurait au 211, avenue Plante, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 23 avril, à 14h30. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc.
270 Marie de l'Incarnation

à 14h15 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Henri de Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Eric, sa mère Mme Béatrice Blais, ses beaux-parents: M. et Mme Ludger Métivier (Yvette Boulay). Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Serge Blais (Linda Goulet), M. Normand Blais, M. et Mme André Métivier (Raymonde Rhéaume), M. et Mme Serge Lacombe (Carole Métivier), M. et Mme Robert Cantin (France Métivier), Mlle Micheline Métivier, Gaëtan, Renald, Conrad, Michel. Son grand-père M. Maurice Boulay, sa grand-mère Mme Joseph-Ludger Métivier (Bernadette), plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Salon fermé entre 17h et 19h.

BROUDEAU (Francis)

A l'hôpital Laval de Ste-Foy le 19 avril 1980, est décédé M. Francis Boudreau. Né à Québec le 7 février 1901, il fut élu député du comté de St-Sauveur à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1948, sous la bannière de l'Union nationale alors dirigée par l'honorable Maurice Duplessis. Réélu par la suite sans interruption jusqu'en 1970, année où il abandonna la politique, il fut adjoint parlementaire au ministre de la Voirie et ministre d'Etat aux affaires municipales sous les honorables Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. Il demeurait au 224, rue Ste-Catherine, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse (Marguerite Giguère), ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Marc (Lucie Benoit), Fernand (Thérèse Benoit), Louis (Raymonde Binet), Jacques, conseiller municipal (Pierrette Létourneau), Georges (Nicole Gouay), Paul (Anne Desgagné), Hélène (Claude Simard), André; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Thérèse Giguère, M. et Mme Louis-Philippe Bisson (Lucienne Giguère). Il laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants de même que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Il est présentement exposé au salon funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224 ouest rue St-Vallier
Québec

Les funérailles auront lieu mardi le 22 avril 1980, à 14h, départ du salon à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Prière de compenser les envois de

Horax par des dons

Chaire de pneumologie de l'université Laval, recherche en maladies respiratoires, hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Mardi jour des funérailles, le salon sera ouvert à partir de 10h30. Salon fermé de 17h à 19h.

BOUET (Charles-Edouard) — A Loretteville, le 21 avril 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charles-Edouard Bouet, époux de Irène Bouchard. Il demeurait au 77 St-Louis, Loretteville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 15h. Départ de la résidence funéraire.

Falardeau Inc.
30 rue St-Joseph, Loretteville à 14h45, pour l'église de Loretteville, et de là au cimetière de Loretteville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Hélène (Marcel Picard), Louise (Alain Turcotte), Marie (Jean-Marie Fissette), Denis (Lynne Montigny), Martin; ses petits-enfants: Didier et Amélie Picard, Frédéric et Anne-Marie Turcotte, Nellie Fissette; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marguerite Charest, Mlle Antoinette Boulet, M. et Mme Georges-Henri Boulet (Yvette Renaud), Mlle Gabrielle Boulet, M. et Mme Alexandre Boulet (Lucienne Dion), M. et Mme Robert Boulet (Cécile Mondoux), M. et Mme Louis L'Ecuyer (Thérèse), M. et Mme Marcel Boutet (Gilberte Apesteguay), Raymond Boutet, Mme Alberta DuVal, M. et Mme Joseph Bouchard (Corinne Mercier), Mme Germaine Beauvivre, M. et Mme Roland Bouchard (Aline Duval), M. et Mme Marcel Savard (Aimée), Mme Alice St-Ours, M. et Mme Léon Bouchard (Marguerite Latouche), M. et Mme Marcel Lachance (Georgette), M. et Mme Léon-Lamothe (Thérèse), Mme Marie-Paul Veillette, Mme Cécile Bergeron, M. et Mme Carol Savard (Lucia), Mme Aline Bouchard, ainsi que plusieurs neveux, nièces.

CANTIN (Arthur) —

A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Arthur Cantin, époux de dame Irma Lachance. Il demeurait au 221 rue Arago ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 avril 1980 à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc.
224, St-Vallier ouest

à 10h45 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Durand (Louissette), M. et Mme Raymond Lachance (Jeannine), M. et Mme Claude Binet (Monique), M. et Mme Gilles Cantin (Nicole Bouchard), M. et Mme John White (Claire), ainsi que plusieurs petits-enfants, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gemma Morency, Mme Emmely Cantin, Mme Bernadette Cantin, Mme Annette Cantin, Mme Amanda Cantin, Mme Fernande Cantin, M. et Mme Paul Noël, M. et Mme Paul-E. Noël, M. et Mme Paul-E. Gobeil, Mme Cécile Lachance. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

DUGAL (Hélène) — A Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Hélène Dugal, fille de feu M. Félix Dugal et de feu dame Mary Latimore. Elle demeurait autrefois au 1328 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril, à 14h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Mme Jane Watson, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DUMAS (Robert "Bob") — A l'hôpital Jeffrey Hale, le 19 avril 1980, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Robert Dumas, époux de dame Shirley Dumas. Il demeurait au 9 Carré Béland, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 10h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: France, ses frères et sœurs: M. et Mme Frank Dumas (Maureen Turpin), M. et Mme Joseph Dumas (Lilo Find), M. et Mme Paul Boisvert (Mary), M. et Mme Leslie Dumas (Sieglinde Kuczewski), M. et Mme Gerry Dumas (Sheila Bullock), M. et Mme Robert Drolet (Ann), son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme René Jobin (Marie Drouin); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Jobin (Colombe Lambert), M. et Mme Gérard Jobin (Ann Sloan), M. et Mme Michel Jobin (Ghislain Caron), M. et Mme Donald Jobin (Mariette Laffamme), M. et Mme Clément Samson (Stella Jobin), M. Yves Jobin, ainsi que plusieurs oncles et

tantes, cousins et cousines.

Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GIGUÈRE (Jeanne Gravel) — A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Jeanne Gravel, épouse de M. Clément Giguère. Elle demeurait 124 Place Ju-An, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi, 24 avril, à 10h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
6450 boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Liette Giguère, Mme Diane Giguère-Belzile, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Lucienne Deschênes, M. et Mme Apollinaire Gravel, M. Paul Gravel, M. et Mme Emmanuël Gravel, M. et Mme Rosario Giguère, M. et Mme Léopold Giguère, Mme Jeanne d'Arc Giguère, M. Armand Giguère, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LACHANCE (Adrien) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adrien Lachance, époux de dame Alice Soucy, il demeurait au 2027, rue Laverdière, Durburger. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée.
208 boul. L'Ormière
Neuchâtel

à 13h45, pour l'église St-François-Xavier de Durburger et de là au cimetière des Jardins du Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Gérard Alain (Denise), M. et Mme Yves Lachance (Lise Lapierre), M. et Mme Gaston Lachance (Patricia Cassivi), M. et Mme Yvon Daigle (Ginette), M. et Mme Régis Lachance (Diane Vallée), M. et Mme Gilbert Cassivi (Diane), M. et Mme Guy Chevalier (Gisèle), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Achille Labbé, Mme Marie Ferland, M. et Mme Albert Lapointe, M. et Mme Léon Lachance, Mme Emilia Lachance, Mme Eva Lachance, M. et Mme Joseph Lachance, M. et Mme Rosaire Lachance, M. et Mme Alphérod Létourneau, M. et Mme Gérard Soucy, M. et Mme Gérard Tremblay, Mme Bertha Moisan, Mme Yvette Martineau, Mme Cécile Soucy, M. et Mme Lucien Jumeau, Mme Noella Soucy, M. et Mme Jean-Marie Dallaire, Mme Lucienne Lambert, M. et Mme Fernand Soucy, M. et Mme Camille Soucy, M. et Mme Conrad Ferland, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et quatorze petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

LAFOREST (Philippe) —

A l'hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 20 avril 1980, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philippe Laforest, époux de dame Béatrice Michaud. Il demeurait au foyer Villa Maria, de Saint-Alexandre. Il est exposé au salon

Gilles Kidd
St-André de Kamouraska

Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Saint-André de Kamouraska, mercredi, le 23 avril, à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gilbert Laforest, de Montréal, M. et Mme Jacques Laforest, de Québec, M. le juge et Mme Bertrand Laforest, de Rivière-du-Loup, M. le Dr et Mme Marc Laforest, de Drummondville; ses petits-enfants: Jacques, Nathalie, Daniel, Mireille, Lily-Ann, Jean, Maurice, Stéphane, André, Jean, Sylvie, Chantal, Martin. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Mme Jos Landry (Claire) de Rivière-du-Loup, et sœur Marie des Chérubins (Yvonne), Des Sœurs de la Charité de Québec, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, et de nombreux neveux et nièces.

LARUE (André) — A Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 48 ans, est décédé M. André Larue, époux de dame Juliette Cantin. Il demeurait au 20, 2e Avenue, Pont-Rouge, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi 24 avril à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc et Fils Ltée
247 Dupont ouest
Pont-Rouge

à 13h45, pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Yves Paquet (Johanne) Mario (son amie: Marie-Claude), Michel, Chantal, Guy, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Girard (Marie-Marthe), M. et Mme Robert Larue, M. et Mme Denis Larue, M. et Mme Jean-Guy Larue, M. et Mme Aimé Larue, M. et Mme Roger Larue, M. et Mme Yvon Larue, M. et Mme Léonce Piché

(Lorraine), M. et Mme Marcel

Larue, M. et Mme Paul-Emile Cantin, M. et Mme Roland Cantin, M. et Mme Jean-Robert Leclerc (Adrienne), M. et Mme Normand Duplain (Colette), sa mère Mme Raoul Larue, sa belle-mère Mme Louis Cantin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LEFEBVRE (Eugénie Sauvageau) — A St-Alban, le 21 avril 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Eugénie Sauvageau épouse de feu M. Donat Lefebvre. Elle demeurait à St-Alban, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 24 avril à 15h. Départ de la résidence funéraire.

Guy Denis Ltée
264 rue Principale
St-Alban

à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-Anne (Mme Charles Petitclerc), Marie-Rose, Maurice (Gilberte Petitclerc), Rosaire (Louissette Perron), Mme vve Henri Lefebvre (Carmen Naud), Albert Louissette (Lépine), Normand (Angéline Dupuis), Fernand (Mme Jean-Guy Lépine), Raymond (Marie-Marthe Marcotte), plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LEMIEUX (Cécile) — A Québec, le 21 avril 1980, est décédée Mlle Cécile Lemieux, fille de feu Arthur Lemieux et de feu dame Firmine Normand. Elle demeurait au 1346 av. Rousseau, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 avril, à 10h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles, St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Jeanne, Maria, Sr Marie Lemieux scs, Mme J. Georges Bertrand (Yvette), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Benoit Lemieux (Estelle Deschamps), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTINEAU (Denis) —

A l'hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Denis Martineau, époux de Mme Claire Lemay, demeurant 1304 rue Principale, St-Gilles. Comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi à 3h. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 1709, rue Principale St-Gilles

à 2h50 pour l'église St-Gilles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son épouse, ses enfants: Donald, Sonia; son père et sa mère: M. et Mme Philippe Martineau (Germaine Landry); sa belle-mère Mme Marcel Lemay, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Claude Martineau (Claudette Labbé), M. et Mme Yvon Martineau (Claire Lemieux), M. et Mme André Martineau (Gisèle Parent), Ginette Martineau, M. Mario Martineau, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Au lieu des fleurs, faire un don à la Société de recherche du cancer.

MARTINEAU (Béatrice) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Béatrice Martineau, fille de feu Honoré Martineau et de feu Delina Courcy. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

36, rue de l'Église
St-Apollinaire

à 10h20, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Thérèse Tremblay, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Arthur Tremblay, Mme Arneline Loisel, Mme Cécile Duchesne, Mme Rosa Harvey, M. et Mme Lucien Corveau (Lydiane Gaudreault), M. et Mme Samuel Lavoie (Claire Gaudreault), M. et Mme Gérard Bibeau (Adrienne Gaudreault), M. et Mme Maurice Roy (Françoise Gaudreault), M. et Mme Charles Côté (Jacqueline Gaudreault), M. et Mme Roland Gaudreault (Pauline Chénard), M. Raymond Gaudreault, ainsi que Mme Thérèse Boies. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. funéraire de Charlevoix 108, Ste-Catherine, La Malbaie. Le salon sera ouvert de 13 à 17 heures, et de 19 à 22 heures.

VAILLANCOURT (Théodore) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 21 avril 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Théodore Vaillancourt, époux de dame Marie-Rose Rousset, autrefois de Montmorency. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne

à 13h50, pour l'église St-

Tremblay, M. et Mme Guy

Morneau (Louissette Bureau), M. Daniel Morneau, son filleul Régis, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. La dépouille mortelle sera exposée mercredi le 23 avril à compter de 12h.

PAQUET (Léo)

A l'hôtel-Dieu de Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédé M. Léo Paquet, boulanger, époux de dame Georgette Bolduc. Il demeurait au 472 rue Bayard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.
224 ouest, rue St-Vallier

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude, Lison, Benoit, Jean-Marc, Luc, José et Eric; son gendre: Paul André Paquet; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Fernand Paquet (Lucille Labbé), M. et Mme Léon Mercier (Cécile Paquet), Mme Jeanne Paquet Roberge, M. et Mme Robert Gamache (Gemma Paquet), M. et Mme Roger Leclerc (Liliane Paquet), M. et Mme Gérard Bolduc (Blanche Boivin), Mme Anita Bolduc, M. et Mme Jules Alphonse Bolduc, M. et Mme Camille Grenon (Claire Hélène Bolduc), M. Roger Bolduc, Mlle Micheline Laffeur, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TESSIER (Henriette Simard) — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 18 avril 1980, est décédée accidentellement dame Henriette Simard, épouse de feu Victor Tessier. Elle demeurait au 340 chemin Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

Lépine-Cloutier Ltée
pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 25 avril 1980, à 16h en l'église Notre-Dame-du-Chemin. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: Lucie et Gilles Pleau; ses petits-enfants: Charles et Julie; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Raymond Giguère (Gabrielle) et Mme André Simard (Marie-Marthe Potvin), Mme Louise Simard-Jinchereau, M. et Mme Jean-Pierre Simard (Suzanne Lefebvre), Mme René Sarrard (Marcelle Roy), M. et Mme Raymond Drolet (Monique), Mme Marcel Simard (Hermine St-Aubin), Mme Roger Beaulieu (Jeanne Marcotte), Mme Henri Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à l'église après la cérémonie religieuse. Faire don à la Société canadienne du cancer, 575 St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

TREMBLAY (Alexis) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 72 ans 1 mois, est décédé M. Alexis Tremblay, président de l'Auberge de nos Aïeux Inc., Les Eboulements, époux de dame Cécile Gaudreault. Il demeurait aux Eboulements. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril à 14h. Départ du salon Place de l'Église, Les Eboulements, à 13h55, pour l'église Notre-Dame de l'Assomption, Les Eboulements, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Paul-H. Tremblay (Madeleine Guimont), M. et Mme Georges-Albert Tremblay (Henriette Tremblay), M. et Mme Michel Tremblay (Nicole Roberge), ses petits-enfants, Danielle, Marlène et Alain, son frère, M. Willie Tremblay (Laurette Tremblay), ses sœurs, M. et Mme Albert Girard (Jeannette), M. et Mme François-Bouard (Lydia), Mlle Thérèse Tremblay. Ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Arthur Tremblay, Mme Arneline Loisel, Mme Cécile Duchesne, Mme Rosa Harvey, M. et Mme Lucien Corveau (Lydiane Gaudreault), M. et Mme Samuel Lavoie (Claire Gaudreault), M. et Mme Gérard Bibeau (Adrienne Gaudreault), M. et Mme Maurice Roy (Françoise Gaudreault), M. et Mme Charles Côté (Jacqueline Gaudreault), M. et Mme Roland Gaudreault (Pauline Chénard), M. Raymond Gaudreault, ainsi que Mme Thérèse Boies. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. funéraire de Charlevoix 108, Ste-Catherine, La Malbaie. Le salon sera ouvert de 13 à 17 heures, et de 19 à 22 heures.

VAILLANCOURT (Théodore) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 21 avril 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Théodore Vaillancourt, époux de dame Marie-Rose Rousset, autrefois de Montmorency. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne

à 13h50, pour l'église St-

Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille, M. et Mme Yvon Letellier (Rita), M. et Mme Jean-Guy Blondeau (Monique), M. et Mme Jean-Guy Paquet (Denise), M. et Mme Serge Archibald (Gisèle), Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Line Vaillancourt, son frère, sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Joseph Vaillancourt, M. et Mme Jean-René Bouchard, ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-8838.

VIGNEAULT (Edgar) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1980, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédé M. Edgar Vigneault, inspecteur, époux de dame Denise Desjardins. Il demeurait au 121 rue Allard, Beauport. Une messe de requiem sera chantée en l'absence du corps à l'église Ste-Gertrude de Beauport, le 22 avril à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Luc, sa fille Lise, sa mère Mme Patrick Vigneault ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, oncles et tantes. Prière aux parents et amis qui désirent rencontrer la famille de se rendre à l'église pour 15h.

620 CARTES DE REMERCIEMENTS

AUDET (Alphonse) — Mme Alphonse Audet désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour la sympathie qu'ils lui ont témoignée à l'occasion du décès de son époux, Alphonse Audet.

BOURGET (Gabrielle) — Les membres de la famille Bourget remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Gabrielle Bourget. A tous un cordial merci.

CHABOT (René) — Mme René Chabot (Lucienne Tanguay) et sa fille Linda remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. René Chabot, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

625 SERVICES ANNIVERSAIRES

DELISLE (Mme Arthur) (née Georgianna Dechènes) —

Le jeudi 24 avril 1980, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de dame Georgianna Dechènes, épouse de feu M. Arthur Delisle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

626 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au père Frédéric pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS à Cyrille Labrecque, chanoine, pour faveurs obtenues avec promesse de publier Y.R.

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0729

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1282, Avenue Québec, 524-1961

en toute simplicité

687-1437

L'ELYSEE FLEURS
1335 Chemin Ste-Foy
St-Sacrement

7517-11

Attentat manqué

TEL-AVIV (d'après AP) — Les services de sécurité de l'aéroport de Zurich ont découvert, hier, une bombe à retardement qui devait être placée dans un avion de la compagnie aérienne israélienne "El Al", en partance pour Israël, a fait savoir la radio israélienne.

Il s'agirait d'un complot terroriste, a indiqué la police helvétique.

La bombe, qui devait exploser en cours de trajet, a été désamorcée au sol. L'appareil a décollé de Zurich et

atterri en Israël selon l'horaire prévu.

Selon la radio israélienne, un des passagers de l'appareil, un jeune Allemand de 26 ans, a été arrêté. La bombe a été découverte dans ses bagages peu avant l'embarquement. Il a admis que l'engin lui avait été remis par un groupe de terroristes arabes.

En 1970, un appareil de la "Swissair" effectuant la liaison Zurich-Tel-Aviv, avait explosé en plein vol, faisant 47 victimes.

Le Sénat américain ratifiera le traité de pêche (Leblanc)

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo Leblanc, s'est dit assuré que le bon sens va triompher et qu'un comité du Sénat américain approuvera un traité de pêche entre le Canada et les États-Unis.

Mais, dans une interview, il a dit que les pêcheurs canadiens de pétoncles pourraient redoubler d'efforts aux bancs Georges, que les deux pays revendiquent, si les Américains ne font rien pour freiner l'expansion de leurs pêches dans cette même région.

Plus tôt aux Communes, M. Leblanc,

J. BOUCHARD & FILS LTEE
 Directeur de funérailles
 et service d'ambulance
 350, 5e Rue, Québec
 529-9221

gen-tec inc. 2625 Daltour, Ste-Foy 651-8000
 REPARATION, CALIBRATION ET LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES.
 En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

62 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 22 AVRIL 1980

84e ANNEE, No 99

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢

QUEBEC 25¢

Mini-budget surprise à Ottawa

Augmentation des taxes sur le tabac et l'alcool

Les points saillants

- Réintroduction de la surtaxe de cinq pour cent de l'impôt sur les sociétés pendant deux ans.
- Déductibilité pour fins d'impôt de la rémunération versée à un conjoint dans une entreprise non constituée en société.
- Emission d'obligations permettant aux petites entreprises d'obtenir un financement à des taux d'intérêt moins élevés.
- Le déficit fédéral devrait atteindre \$14.1 milliards en 1980-81, comparativement à \$10.4 milliards prévus au budget de décembre dernier, en raison de la suppression de la hausse de la taxe d'accise sur l'essence.
- Le gouvernement étudie toujours les mécanismes d'assistance aux propriétaires de maisons qui pourraient faire face à un risque de saisie par suite de la hausse des taux d'intérêt.

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a imposé des taxes plus élevées aux fumeurs, aux buveurs et aux entreprises, hier, dans un mini-budget surprise déposé aux Communes.

Ainsi, entrant en vigueur immédiatement, MacEachen a augmenté de 25 cents le paquet de 20 cigarettes, d'un cent le prix de la bouteille de bière, haussé la taxe sur le vin d'environ 13 cents la bouteille et celle de la plupart des spiritueux d'environ 11 cents.

Il a également imposé une surtaxe de 5 pour 100, pour deux ans, de l'impôt sur les sociétés, rétroactive à janvier. Cette mesure va fournir au gouvernement fédéral à court de liquidités une somme supplémentaire de \$360 millions cette année.

L'exposé budgétaire de MacEachen a également fait part d'un tableau sombre pour la prochaine année comportant inflation et chômage accrus et une augmentation considérable des dépenses fédérales.

Les nouveaux impôts, qui étaient tous contenus dans le budget conservateur contre lequel les libéraux avaient voté en décembre dernier, ont été condamnés par le chef du Parti néo-démocrate Ed Broadbent qui a parlé d'un "rejet total" de toutes les déclarations antérieures des libéraux.

"Hypocrisie" — Il a qualifié le Parti libéral d'hypocrite pour avoir défilé le budget Crosbie en décembre et présenter un mini-budget avec le même contenu.

Le critique financier du Parti conservateur John Crosbie a affirmé que les libéraux venaient de mettre le pays "sur la route de la faillite" à cause de la forte hausse des dépenses qu'ils envisagent.

"Qu'est-ce qu'ils font pour les sociétés? Pour les contribuables?" de dire Crosbie.

"Dépenser, dépenser, dépenser. Emprunter, emprunter, emprunter. Ne rien donner. C'est leur jeu."

MacEachen a annoncé que les dépenses totales du gouvernement fédéral pour l'année qui prendra fin le 31 mars 1981 passeront à \$60.4 milliards comparativement à \$53.1 milliards l'an dernier, c'est-à-dire une hausse de 13.7 pour 100 inégalée depuis l'augmentation rapide des dépenses par les gouvernements libéraux du milieu des années 70.

Les prévisions de \$60.4 milliards pour l'année qui vient sont supérieures à celles de \$58.4 milliards projetées il y a seulement cinq mois dans le

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autres détails, page A-9



Le Soleil, Jean Vallières

Derniers préparatifs au Salon du livre

Le Salon international du livre de Québec ouvre ses portes aujourd'hui. Toutefois, on l'aurait difficilement cru, hier soir, au Centre municipal des congrès, où se tiendra le salon. Les travaux d'installations étant peu avancés, les travailleurs devaient mettre les bouchées doubles. Par ailleurs, Régis Tremblay nous présente aujourd'hui l'une des figures de proue du salon, l'écrivain de réputation internationale Max Gallo.

page D-4

Kamouraska inondera Axworthy de "baloney"

OTTAWA (PC) — Un regroupement de chômeurs du Bas-du-Fleuve a entrepris de faire pression auprès du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration de manière assez inusitée, en déclenchant ce qu'on a dénommé "l'opération-baloney".

Le comité Action-Chômage du comté de Kamouraska a en effet annoncé qu'il avait fait parvenir quelque 2.000 lettres contenant chacune une tranche de saucisson de Bologne au ministre Lloyd Axworthy, ainsi qu'une copie et tranche conformes au député libéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron.

La presse parlementaire à Ottawa a également obtenu une copie de la lettre contenant la tranche de saucisson, dans laquelle on peut lire que "l'opération-baloney" vise à bien faire "sentir" l'insatisfaction des chômeurs de Kamouraska.

Le président du comité Action-Chômage de Kamouraska, M. Armand Lebrun, souligne par ailleurs que "l'opération-baloney" ne devrait pas se limiter aux seuls chômeurs du Bas-du-Fleuve, les comités Action-Chômage de Québec, Montréal, Charlevoix, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda, La Tuque (Suite à la page A2, 2e col.)

Nouveaux débrayages des professionnels

par Paul BENNETT

Les négociations sont de nouveau rompues entre le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le ministère de la Fonction publique. Des débrayages de 24 heures sont prévus demain à Québec, jeudi à Montréal et vendredi dans le reste de la province.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du SPGQ, M. Marcel Théberge, a rejeté la responsabilité de la rupture des négociations sur la partie patronale qui refuserait depuis vendredi dernier de rencontrer les négociateurs de la partie syndicale.

Judi dernier, lors de la reprise des négociations interrompues par une journée de grève générale des professionnels syndiqués, la partie patronale avait soumis de nouvelles offres qui, sur au moins deux points majeurs, constituaient, de l'aveu même de M. Théberge, des concessions importantes.

Toutefois, ces concessions qui portaient sur la sécurité d'emploi et le plan de carrière, ont été jugées insuffisantes par le Conseil syndical du SPGQ qui, au cours d'une réunion tenue dimanche, a rejeté globalement les dernières offres du gouvernement.

Hier, devant le refus de la partie patronale de rencontrer les représentants syndicaux, le président du SPGQ a fait parvenir au ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, une lettre à laquelle est joint un nouveau projet d'entente élaboré par

le syndicat au cours des derniers jours.

"Ce projet global d'entente, lit-on dans la lettre de M. Théberge, traduit notre volonté d'en arriver à une entente de principe à court terme. Nous croyons aussi, en raison des compromis majeurs qu'il comporte de notre part, que ce projet respecte les principes énoncés par la partie patronale."

Le ministre de la Fonction publique n'a pu être rejoint, hier, pour commenter la dernière initiative du syndicat ni pour confirmer ou nier les allégations du président du SPGQ selon lesquelles c'est la partie patronale qui est responsable de la rupture des négociations.

Participation

Entre-temps, le syndicat a décidé de recourir à de nouveaux moyens de pression pour forcer le gouvernement à reprendre les négociations. Demain, jeudi et vendredi, tous les professionnels syndiqués de Québec, Montréal et du reste de la province tiendront à tour de rôle une journée de débrayage.

La semaine prochaine, les dirigeants syndicaux envisagent d'autres moyens de pression. M. Théberge n'a pas voulu hier préciser lesquels, mais il n'a pas rejeté l'idée de harceler certains ministres actuellement en pleine campagne référendaire.

Lors de la dernière tournée de

(Suite à la page A2, 2e col.)

Les avocats du OUI scrutent les messages publicitaires fédéraux

par Claude VAILLANCOURT et J.-Jacques SAMSON

Les conseillers juridiques du Regroupement national pour le OUI sont à l'examen si les messages publicitaires du gouvernement fédéral qui inondent depuis peu les stations de radio et de télévision sont conformes aux prescriptions de la loi régissant le référendum.

En vertu de la loi 92, adoptée par l'Assemblée nationale au mois de juin 1978, tous les frais encourus depuis l'émission des brefs référendaires pour favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, une option soumise à la consultation populaire, sont maintenant réglementés.

Le président du Regroupement national pour le OUI, M. René Lévesque, en prenant le déjeuner, hier, avec un groupe de journalistes, a révélé soudainement que les dépenses du gouvernement du Canada en messages publicitaires de tous genres étaient soigneusement comptabilisées, le contenu de ceux-ci étant analysé par des conseillers du groupe souverainiste.

"Trudeau participe déjà à mort à la campagne référendaire", a insisté le premier ministre. On déguise ça sous la forme d'une publicité de l'action

gouvernementale fédérale pour montrer que le statu quo, c'est bon."

Des comptes à présenter

"Nous aurons des comptes à vous présenter d'ici peu là-dessus", a averti le chef de l'Etat québécois.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, l'ordre de surveiller de près les messages publicitaires du gouvernement fédéral a été transmis quelques jours après l'émission des brefs référendaires.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs décidé d'injecter une somme supplémentaire de \$400.000 pour sa

campagne publicitaire au Québec, pendant tout le mois de mai, ce qui porte à \$1 million les dépenses d'Ottawa pour convaincre les Québécois des avantages du régime fédéral et des bienfaits des différents ministères.

La loi référendaire qui donne aux comités du OUI et du NON le contrôle des dépenses référendaires limite à \$2.1 millions le montant que chaque camp peut utiliser pendant les 35 jours de la campagne.

"De part et d'autre, a soutenu un porte-parole du regroupement, il est bien clair que nous n'irons pas entamer des poursuites pour des peccadilles, mais il nous apparaît intéressant,

devant l'ampleur des sommes investies, de surveiller des messages publicitaires qui nous apparaissent "sur le bord de la ligne" à première vue."

Au bureau du premier ministre Trudeau, à Ottawa, on ne se mêle pas de ce dossier, disant qu'il est la responsabilité du ministre de la Justice et vice-président du Regroupement des Québécois pour le NON, M. Jean Chrétien. Un porte-parole du ministre a déjà mentionné que selon les services juridiques du gouvernement fédéral, cette publicité n'enfreignait pas la loi québécoise sur le référendum.

Aucune plainte

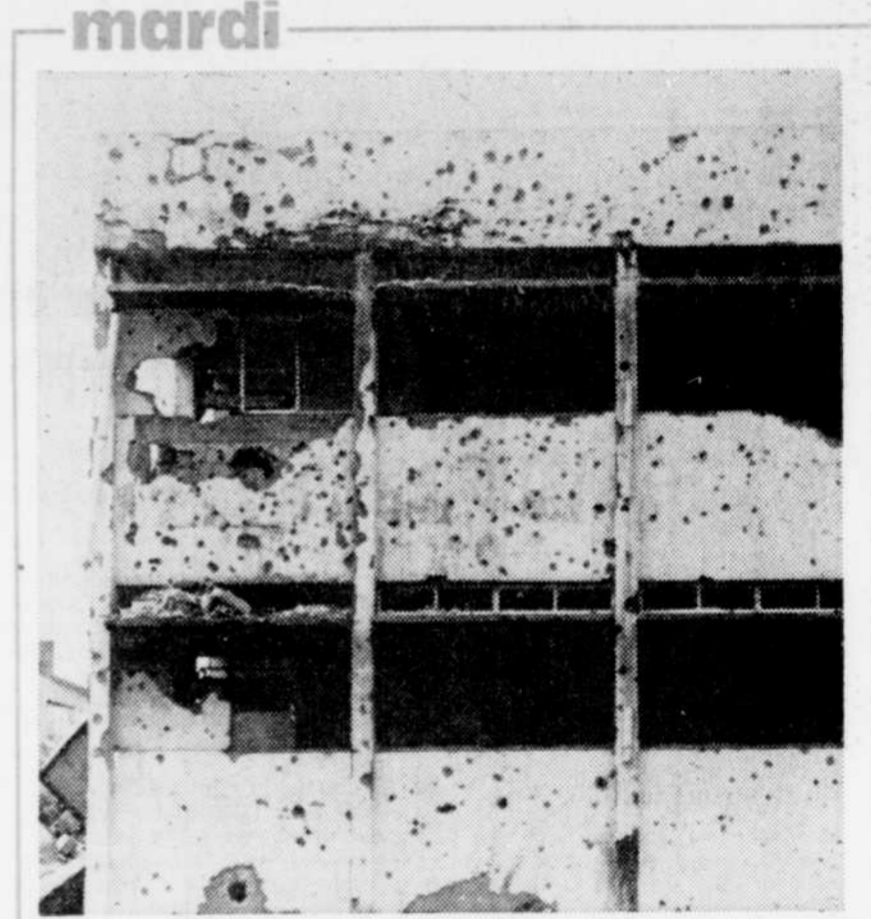
Aucune plainte n'a encore été formulée auprès du directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, de qui relève l'application de cet aspect législatif.

Celui-ci a expliqué au SOLEIL que son bureau scrute quotidiennement les messages de tous les postes de radio et de télévision du Québec pour vérifier si des accrocs sont faits à la loi.

"Aucun acte répréhensible ne m'a été signalé", a établi M. Boucher.

Les analystes du Regroupement national pour le OUI ont constaté un "déluge" de messages dans les régions autres que celles de Montréal et de Québec.

pages B-1 à B-3



Le combat des Palestiniens

L'exil des Palestiniens apparaît de plus en plus hideux au monde moderne et leur sort en pays étranger a été souvent marqué par des affrontements des plus meurtriers. Cette photo montre bien l'ampleur de la bataille pour les déloger d'un quartier de Beyrouth, Tell-Zaatar. André Dionne revient du Liban et rend témoignage.

page A-7

La version du Prêt hypothécaire

Les dirigeants de la société Le Prêt hypothécaire ont parlé pour la première fois, hier, depuis que leurs déboires ont fait la manchette. Pour eux, il y a eu des erreurs commises de bonne foi et non pas de la malversation.

page B-4

La maquette DuBerger reviendra à Québec

Le retour définitif de la maquette DuBerger a été confirmé, hier, par le président des Musées nationaux du Canada, M. Sean Murphy.

page A-3

Les internes francophones en grève lundi

Les résidents et internes francophones ont voté, hier, pour un débrayage général à compter de lundi prochain.

page A-3

Baisse des taux hypothécaires

Dans sa chronique, Marcel Boutin parle du début de la diminution des taux d'intérêt dans le domaine des prêts hypothécaires.

page B-5

sommaire

Annonces classées	D-7 à D-23
Arts et spectacles	D-4 à D-6
Bandes dessinées	D-24
Bridge	D-20
Carrières et professions	A-12
Consommation	C-6 et C-7
Décès	D-25
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-21
Horoscope	D-19
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-25
Mot mystère	D-8
Mots croisés	D-17
Où aller à Québec	D-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-18
Pierre Champagne	A-15
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-25 et D-6

météo

Dégagement graduel. Demain: ensoleillé.

détails, page D-7

La régénération des lacs commence par les rives

par Raymond GAGNE

Nous sommes à l'automne 1979. En octobre plus précisément. L'heure a sonné pour les participants au programme des lacs de récolter les boutures d'arbustes qui serviront à restaurer les rives des lacs et des cours d'eau. Ces boutures seront rassemblées et soigneusement cultivées dans les pépinières gérées par la Direction générale de la nature du ministère de l'Environnement.

Dans le domaine de la restauration et de la protection de l'environnement, cette opération d'ordre écologique est à la fois unique et originale.

Des organismes divers, des associations de lacs collaborent. Ils délèguent plusieurs de leurs membres. L'objectif vise à récupérer, dans un espace temporel limité, le plus grand nombre possible de boutures de saule, de cornouiller et de spirée.

En l'espace de 34 journées, 518 aides bénévoles représentant 14 associations récoltent 226,680 boutures de

saule, 97,925 de cornouiller et 94,850 de spirée. Au total, 419,455 boutures prennent le chemin des pépinières.

Ces boutures, une fois bien enracinées, sont mises gratuitement à la disposition des membres des associations pour la protection des lacs et des cours d'eau. Elles servent à la régénération des rives déboisées, remblayées ou artificialisées par les villégiateurs au moment où ceux-ci ont aménagé leur chalet ou leur maison estivale ou permanente.

Les pépinières

La Direction générale de la nature exploite actuellement quatre pépinières. Une première fut créée à l'été 1974. Les autres ont vu le jour à partir de 1976. On les retrouve à Saint-Charles-de-Mandeville et à Lanoraie, dans la circonscription de Berthier, à Saint-Mathieu dans la circonscription de Saint-Maurice et à Manseau dans la circonscription de Nicolet.

Les terrains requis ont été soit prêtés, soit loués pour un prix nominal par des particuliers ou des paroisses

comme dans le cas de la pépinière de Lanoraie.

Depuis leur création, en 1974, elles produisent des milliers de plants qui sont utilisés en de nombreuses régions de la province sur les rives des lacs et des cours d'eau. Elles contribuent aussi à la reconstitution d'espaces verts. En 1979 seulement, 10,644 plants sont consacrés au reboisement de la rive des lacs et 17,381 autres sur les rives de cours d'eau et pour des espaces verts. Il s'agit là du produit concerté du bénévolat des citoyens et de l'aide technique de la Direction générale de la nature.

La clientèle

A qui servent les plants produits dans les pépinières du programme des lacs? Aux membres, pris individuellement, des associations inscrites au programme si, bien entendu, celles-ci en ont fait la demande.

Chaque propriétaire d'un chalet ou d'une maison qui, à l'automne ou durant l'hiver, pose sa demande auprès de son association reçoit les

plants requis au reboisement de la partie de la rive du lac ou du cours d'eau qui lui appartient.

Ces plants sont livrés et placés sous la responsabilité de l'association qui a, au préalable, déterminé un emplacement mis gracieusement à sa disposition par un membre de l'association.

L'heure et le jour de la transplantation choisis, les membres de l'association participent à une courte cérémonie qui a pour thème "Avec la nature" et chacun, suivant les conseils dispensés par les spécialistes du pro-

gramme des lacs procède ensuite à la transplantation de ses plants.

Le pourquoi

Dans une publication en préparation, la Direction générale de la nature apporte maintes raisons justifiant d'une part la régénération nécessaire des rives et prêtant, d'autre part, à l'oeuvre des pépinières tout son sens.

"La pollution, dit-elle, n'est pas le seul tort fait aux plans d'eau. Le remblayage du littoral, de même que le déboisement et l'artificialisation des rives provoquent toutes sortes de

réactions qui déséquilibrent la nature, font perdre aux lacs et cours d'eau leurs valeurs écologiques et récréatives et affectent la qualité des eaux au même titre que la pollution."

De là l'importance qu'on attache à l'oeuvre des pépinières du programme des lacs.

Ce service tire son originalité et son caractère unique en ce que son utilisation repose sur la volonté du citoyen de restaurer ses lacs et cours d'eau et la contribution personnelle que ce dernier apporte à la réalisation de cet objectif.

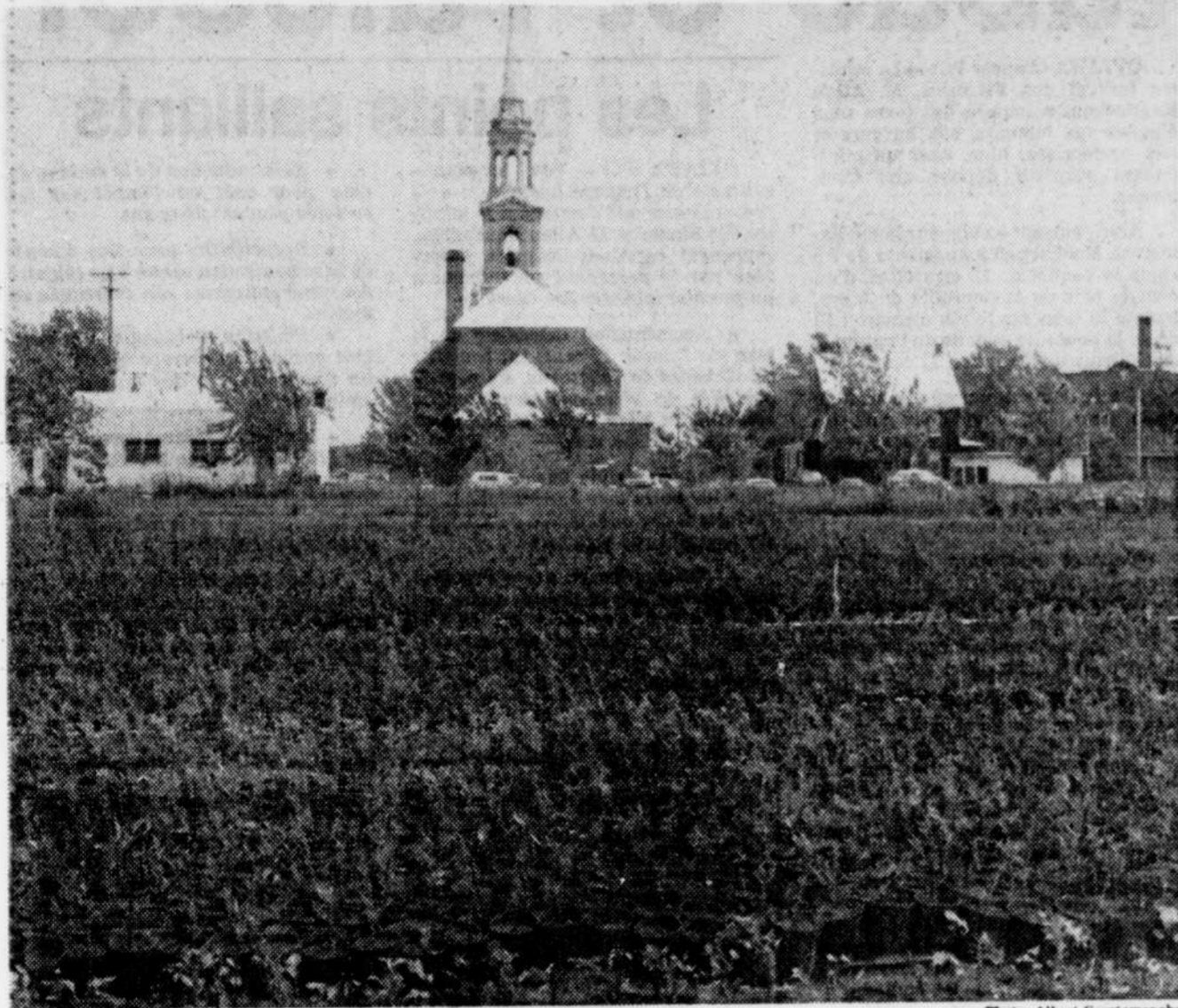


Photo: Albert Courtemanche

La pépinière de Lanoraie mise à la disposition de la Direction générale de la nature et du programme des lacs par la paroisse.

Augmentation des... (Suite de la première page)

budget de décembre de l'ancien ministre conservateur des Finances John Crosbie.

Le déficit budgétaire — la différence entre les revenus et les dépenses — va passer à \$14,2 milliards au cours de l'année fiscale qui va prendre fin le 31 mars prochain. L'an dernier, il avait été de \$12,1 milliards.

MacEachen a annoncé que les besoins financiers pour 1980-81 seraient de l'ordre de \$11,7 milliards, comparativement aux \$8,2 milliards prévus dans le budget de décembre dernier, en raison, a-t-il dit, de la suppression de la hausse de 18 cents le gallon de la taxe d'accise sur l'essence.

Conjoints

Le ministre MacEachen entend de plus maintenir, en marge du budget du

gouvernement Clark, la déductibilité pour fins d'impôt de la rémunération versée à un conjoint dans une entreprise non constituée en société, de même que l'émission d'obligations permettant aux petites entreprises d'obtenir un financement à des taux d'intérêt moins élevés.

Toutefois, le ministre MacEachen a écarté pour l'instant les avantages fiscaux prévus pour l'investissement dans des bateaux de pêche dans la région de l'Atlantique et les contrats fiscaux proposés à l'entreprise privée pour l'investissement dans certaines régions, tel que proposé dans le budget conservateur.

En ce qui concerne la hausse des taux hypothécaires, le ministre MacEachen n'annonce aucune mesure pour les 350,000 propriétaires qui auront à renouveler leur hypothèque cette année.

Sur la proportion inférieure à 10 pour 100 des personnes dont le coût de logement passera à plus de 30 pour 100, la plupart pourront recourir à un certain nombre de moyens déjà disponibles ou en cours d'élaboration par les prêteurs du secteur privé, a dit le ministre.

Le gouvernement étudiera si de nouveaux mécanismes sont nécessaires, dans le nombre restreint de cas qui posent un risque indu de saisie, a-t-il ajouté.

Perspectives

Parce qu'il n'échappe pas "aux influences internationales", le Canada

connaîtra un taux de croissance presque nul de un demi pour 100 en 1981, doublé d'un taux de chômage d'environ huit pour 100 et d'une augmentation de 10 pour 100 des prix à la consommation.

Voilà ce que révèle d'autre part, les perspectives économiques contenues dans l'exposé budgétaire déposé hier soir.

Ces prédictions recourent en grande partie celles formulées en décembre par le prédécesseur de M. MacEachen aux Finances.

Compte tenu du faible taux de croissance de l'économie canadienne, le gouvernement entrevoit une production moindre que celle prévue par les conservateurs, à cause des taux d'intérêt élevés et de l'assombrissement des perspectives américaines. Les dépenses publiques, tout comme la construction domiciliaire, connaîtront des tendances à la baisse.

Toutefois, l'économie canadienne, selon M. MacEachen, "devrait pouvoir éviter un ralentissement aussi marqué que celui qui menace les États-Unis", même si elle n'y échappera pas entièrement. Tout ceci à cause de la compétitivité améliorée par la "baisse appréciable du dollar canadien", par la situation énergétique enviable du Canada ainsi que par une demande de biens de consommation croissant de deux pour 100 en volume.

Les investissements devraient donc se poursuivre pendant toute l'année 1980 pour se traduire par une hausse de plus de 7,5 pour 100.

Kamouraska...

(Suite de la première page)
et Sept-Îles ayant appuyé la campagne.

En plus de protester contre les restrictions successives apportées ces dernières années au programme d'assurance-chômage, le comité Action-Chômage de Kamouraska dénonce plus particulièrement la méthode de classification

de Statistique Canada, qui enregistre dans Kamouraska un taux de chômage de 8,9 pour cent, par rapport, prétend-on, à un taux réel de 35 pour cent.

On augmente ainsi le nombre de semaines de travail requises pour avoir droit aux prestations, ce qui fait que nombre de gens de la région sont présentement sans revenus, dit le comité Action-Chômage.

Nouveaux débrayages...

(Suite de la première page)
consultation, les membres du SPGQ avaient donné à leurs dirigeants syndicaux le mandat de recourir à tous les moyens de pression, sauf la grève générale illimitée.

Toutefois, selon les chiffres obtenus par LE SOLEIL, la participation au vote a été de 32 pour 100, soit 2,507 membres sur les 7,832 que compte le syndicat. De ces 2,507 votants, 1,428 ont voté en faveur des moyens de pression, soit 57 pour 100 des votants, mais seulement 18 pour 100 de l'ensemble des membres.

LES MULTI-RAYURES



en fin tricôt.

les robes T-shirt

pur coton, rayées couleurs vives, alliant aisance et fraîcheur, pour être portées aussi bien à la ville qu'à la campagne...

de gauche à droite:
robe ligne droite, encolure profonde avant et arrière, boutonage simple au dos, manches trois-quarts rayures tons multiples robe plain soleil, coupée à la taille, jupe ample, festons au bas, poches coutures rayures sur fond fuchsia ou bleu cobalt
p mg \$60.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

le mot du jour
OUI ou NON?
Voici la question: "Doit-on écrire les Yvette au singulier?" La réponse est: OUI. La raison: Yvette est un nom propre de personne, et ces noms ne prennent pas la marque du pluriel comme les lisettes (ces soubrettes de comédie).
Pierre BELLEAU

La Quotidienne
5-7-0
Tirage de lundi
Informations: 643-8990

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.